

le bulletin municipal de

# Vaulnaveys-le-haut

- à noter, état civil  
page 2
- mot du Maire  
page 3
- les décisions  
du conseil  
page 4
- nature  
page 12
- vie de la commune  
page 14
- intercommunalité  
page 22
- patrimoine  
page 24
- vie des associations  
page 28
- article en +  
page 32
- infos et agenda  
pages 34, 35 et 36



bulletin N°70  
Novembre 2014

## *La Mairie*

Jours et horaires  
d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 76 89 18 05  
Fax. 04 76 89 10 85  
[mairie@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:mairie@vaulnaveys-le-haut.fr)  
[www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr)



Nouveaux rythmes scolaires (p. 10)

## Garderie périscolaire

Tél. 06 21 33 12 82  
du lundi au vendredi :  
7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

## Bibliothèque

mardi et mercredi :  
17h00-19h00,  
vendredi : 16h30-19h00,  
samedi : 10h00-12h00.

**En juillet / août :**  
seulement les mardis  
et vendredis de 17h à 19h.

## Espace jeune (12-17 ans)

le mercredi après-midi au centre  
de loisirs 12h-18h et les vacances  
scolaires

## Marché

tous les vendredis de 16h à 20h  
place Eugène Riband

## Pompiers

En cas de sinistre, appelez le 18  
ou le 112 (depuis un portable).  
Prenez le temps de donner la nature  
du sinistre, votre nom, votre  
adresse complète, le n° de la rue  
et surtout la commune dont vous  
dépendez. Pour les habitants  
d'Uriage, précisez le nom de la  
commune : Vaulnaveys-le-Haut.

## Déchetterie

mardi, jeudi, vendredi : 8h-13h  
mercredi : 8h-13h et 14h-18h  
samedi : 8h-18h

## Transports

Ligne FO69 – Ligne Flexo  
Vizille - Uriage – Saint Martin  
d'Hères « sciences Sociales »  
Ligne 6052  
Belmont – Campus universitaire  
via Uriage et Gières  
Renseignements  
ALLO Tag : 04 38 70 38 70  
ou [www.tag.fr](http://www.tag.fr)  
ALLO Transisère : 0820 08 38 38  
ou [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)  
Des fiches horaires  
sont disponibles à la Mairie.

## EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24  
Accueil clientèle : 0 810 898 178  
Urgence Électricité :  
0 810 333 338

# état civil

## Naissances bienvenue à :

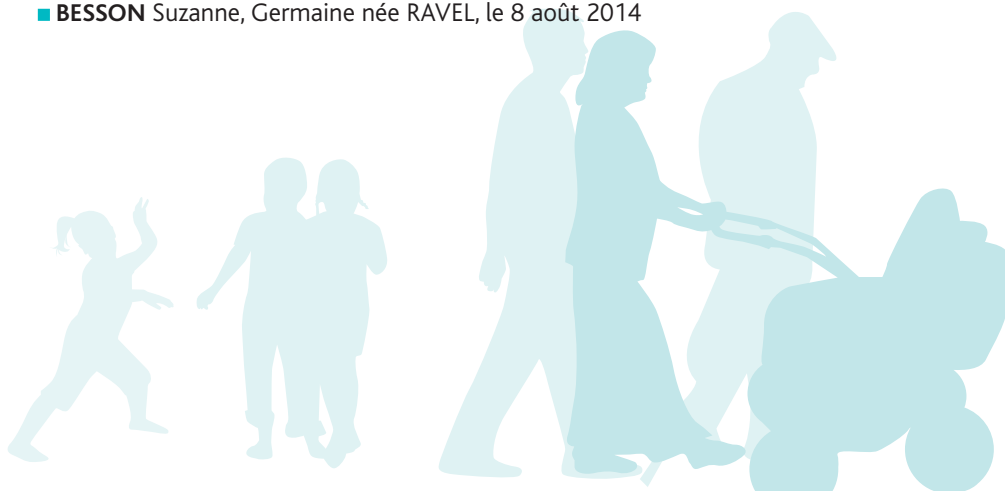
- BOUILLET Elisa, Jeanne, Isabelle, Marie, le 11 mai 2014
- ZUCCHI Léo-Paul, Gaspard, le 24 mai 2014
- SIRJEAN Mélodie, Marie, Danièle, le 12 juin 2014
- SIEURIN Alix, Charles, le 18 juin 2014
- COSTA Maëlys, Clara, le 2 juillet 2014
- GONNET Méline, Appoline, le 3 mars 2014
- NIZET Robin, Eric, le 8 juillet 2014
- ROYER Juliette, Camille, le 15 juillet 2014
- ROCHAS Noémie, Muriel, le 25 juillet 2014
- RIONDET Giulian, Serge, Patrick, le 2 août 2014
- OUDOT Maé, Alain, Christophe, le 11 août 2014
- CADET Gabrielle, Céleste, le 15 août 2014
- SAMYN Charlie, Gilles, Etienne, le 19 août 2014
- FRUALDO Giulia, Joëlle, Irène, le 28 août 2014
- ARAUJO Eden, Anne, Jocelyn, le 10 Septembre 2014
- VAYSSADE Nina, Isilda, le 22 septembre 2014
- GARAMPON Lucie, Chantal, Martine, le 28 septembre 2014
- MALET Baptiste, Michel, François, le 30 septembre 2014
- BRES PETIT Amaury, Patrice, Bernard, le 05 octobre 2014
- HONORÉ Charlie, Francis, Philippe, le 09 octobre 2014

## Mariages ils se sont unis devant nous :

- FARGEON Alain, François et PELLEGRIN Anne, Marie-Lise le 4 juillet 2014
- MILLET Julien, Pascal, Arthur et ONG Adèle, marie, Yvonne, Ying-De, Erwanne le 5 juillet 2014
- DURAFFOURG Alexandra, Michelle, Lucie et MUSSO Anthony, Franck le 12 juillet 2014
- BESESTY Romain, Robert et ROSA RODRIGUES Nagila le 9 août 2014
- BECQUEVORT Arnaud, Carl, Philippe et PIEL Marie-Isabelle, Brigitte, Andrée le 13 septembre 2014
- SANTERRE Flavie, Marie, Charlotte et PARENDEL Olivier, Yann, Jacques le 20 septembre 2014

## Décès c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- FRICKER Jeanne, Angèle née SUARD, le 27 avril 2014
- AMORE Filippo, le 1er mai 2014
- CHAPAND Bernard, Gilbert, René, le 21 juin 2014
- GALLOO Jean-Marc, le 10 juillet 2014
- BERSANO Suzanne, Clémentine, Catherine, le 12 juillet 2014
- BESSON Suzanne, Germaine née RAVEL, le 8 août 2014



# le mot du maire

**Cela fait 7 mois déjà que vous nous avez accordé votre confiance et ce bulletin est pour moi l'occasion de vous rendre compte des nombreuses actions qui ont été menées.**

Je tiens tout d'abord à souligner l'implication de toute l'équipe municipale qui s'est mise au travail dès avril pour donner corps à nos projets.

- Parmi les nouveautés **le changement des rythmes scolaires**. Après 16 mois de travail du comité de pilotage, les nouveaux rythmes sont en place et vous en trouverez les détails dans ce numéro.
  - Nous lançons dès aujourd'hui **une étude pour la création d'une structure petite enfance** (crèche), d'un bâtiment périscolaire et la suppression de classes en préfabriqué.
  - Nous poursuivons notre travail sur **la sécurisation du village** avec du marquage au sol et avec la création de trottoirs. Ces travaux devraient débuter avant la fin de l'année. Pour limiter la vitesse nous envisageons prochainement d'installer des radars pédagogiques.
  - Des aménagements pour **rendre nos bâtiments plus accessibles** ont été réalisés. Nous travaillons également avec les commerçants d'Uriage pour la mise en accessibilité de leurs magasins
  - Notre action ne s'arrête pas là, **nous créons des logements sociaux** dans le centre bourg et réhabilitons également deux logements au-dessus de l'aile nord de l'école élémentaire destinés en priorité à accueillir nos enseignants.
  - La sécurisation de **l'alimentation en eau** de notre commune se termine, l'entretien des chemins et **des voiries** se poursuit.
  - Je tiens également à souligner le travail engagé avec **toutes les communes voisines**. Nous avons tout intérêt à nous regrouper, à mutualiser nos équipements, matériels et forces afin de faire avancer avec efficacité notre territoire.
  - Un des grands chantiers de ce début de mandat mobilise également toute notre énergie : **La Métropolisation** avec le transfert des compétences. Certaines, que vous utilisez au quotidien : la collecte des ordures ménagères, la déchèterie, les transports, l'assainissement sont déjà transférées.
  - Vont suivre l'eau, la voirie mais également l'urbanisme à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cela va entraîner des changements d'organisation au niveau de notre personnel mais nous veillerons à ce que ces services publics restent des services de proximité, qu'ils ne se dégradent pas, mais au contraire puissent s'améliorer.
- Enfin, c'est avec infiniment de plaisir que **je vous donne rendez-vous le 14 novembre à 20h** à la salle polyvalente où le Conseil municipal et moi-même partagerons avec vous les résultats de l'enquête concernant le marché et l'aménagement de la place Eugène Riband.



Jean-Yves Porta

# décisions du conseil



L'allée Sappey à Uriage a été réhabilitée par nos services.



Le marquage aux écoles a été refait



## Amélioration des voiries et de la circulation : une préoccupation majeure



Les panneaux à l'entrée de Belmont ont été avancés

### VOIRIES

■ La route de la Gorge est sécurisée et a été rendue à la circulation en Juillet après son effondrement partiel dans sa partie supérieure.

■ La commission « Infrastructures Accessibilité Sécurité » se penche sur les problèmes de Sécurité dus à la circulation automobile de plus en plus intense sur notre commune. Des aménagements pour lutter contre la vitesse ont été réalisés. A Belmont les panneaux d'entrée de hameau ont été avancés pour augmenter la zone 50 et les priorités au carrefour de la chapelle ont été repensées. Tous les marquages au sol ont été refaits de

même qu'aux écoles. La mise en place de radars est envisagée.

■ Les problèmes causés par les violents orages de cet été ont été résolus sur le domaine public.

■ **Campagne de gravillonnage**  
Une campagne de gravillonnage a été effectuée récemment dans le cadre de l'entretien des chaussées de la commune. Cette opération permet de reboucher les trous, les fissures et de limiter les dégâts des intempéries d'hiver. Les gravillons seront balayés dans quelques semaines.

**Dans l'attente, il est demandé à tous les cyclistes et conducteurs de véhicules d'être vigilants, en raison des risques accrus de dérapage.**



VLH - 2020

### La sécurisation des cheminements

Lors des premiers conseils municipaux, le maire et l'ensemble des élus se sont engagés auprès des habitants de Vaulnaveys-Le-Haut à atteindre des objectifs précis durant la mandature. Cette programmation a été nommée VLH 2020. Elle s'appuie notamment sur les engagements pris lors de la campagne électorale.

Parmi ces derniers, la sécurisation des cheminements fait partie des plus importants. De nombreux et riches échanges avec la population ont permis de rendre prioritaires deux zones : la première allant du Bourg au stade de Rugby ; la seconde allant du lotissement des Alberges à l'arrêt de car. Sur ces deux zones, la sécurisation va se traduire par la création de deux cheminements. Un cahier des charges a été réalisé par la Commission infrastructures, accessibilité et sécurité avec le soutien du Conseil général de l'Isère. Un appel d'offre a été



## Un village plus accessible, c'est possible !



Avec une volonté affirmée, la nouvelle équipe municipale a entrepris un travail de longue haleine sur l'accessibilité.

lancé et la société Converso a été retenue. Des travaux importants seront réalisés d'ici la fin de l'année. Ils devraient être subventionnés à hauteur de 40% par le Conseil général.

Le maire et son conseil remercient vivement les riverains ayant accepté de céder gracieusement les bandes de terrains à proximité de la départementale 524 afin de permettre la création de ces cheminements.

La sécurisation des cheminements se poursuivra en 2015 avec, notamment, l'amélioration de l'éclairage public et bien sûr de nouvelles zones rendues prioritaires après concertation avec la population.



■ Cet été, nos services techniques ont réalisé deux rampes pour l'accès de nos bâtiments communaux : à l'ancien bâtiment de l'école et à la salle des fêtes.



■ La mise aux normes des toilettes de la salle des fêtes, de la bibliothèque et de l'ancien bâtiment des écoles est également engagée puisque la consultation des entreprises a été lancée.



■ Enfin, les places PMR (Population à Mobilité réduite) ont été repeintes cet été par la société PROXIMARK et deux nouvelles places ont été créées, l'une devant la mairie et l'autre dans la cour de l'ancienne école de Belmont afin de rendre plus aisé l'accès à l'ensemble de nos services publics.



■ Vous aurez sans doute noté qu'une nouvelle signalétique a été mise en place. Cette dernière est suffisamment explicite pour ne pas avoir à rappeler que seuls les titulaires d'une carte d'invalidité peuvent se garer sur ces emplacements.

L'élu référent accessibilité est  
Yann Echinard : 04 76 89 18 05

## Entente Vaulnaveys-le-Haut et les communes voisines

La nouvelle municipalité avait affirmé clairement lors de la campagne municipale sa volonté de travailler avec les communes voisines pour une meilleure coopération.

Avec Vaulnaveys-le-Bas, celle-ci fonctionne très bien depuis des années. Il est vrai que nos deux communes ont en commun une église, un cimetière et un certain nombre de chemins et d'ouvrages tels que les ponts. La parfaite entente lors de la restauration devenue nécessaire de l'église du Bourg en est l'illustration. Elle a conduit à la création de l'association « Patrimoines des Vaulnaveys » qui renforce les liens entre nos deux communes et déjà d'autres projets sur Vaulnaveys-le-Bas sont à présent en réflexion : restauration du lavoir du Gorgot, balisage du Chemin du facteur.

Avec nos voisins du nord de la commune, faisant fi du passé et forts de constater que les deux



communes ont des intérêts communs avec la station d'Uriage et plus largement en terme de tourisme, d'animation, de tissu associatif etc., les élus des deux communes se sont retrouvés le 11 juin à la mairie de Saint-Martin-d'Uriage pour échanger sur les perspectives de cette nouvelle mandature. Tous les sujets ont été abordés et les deux exécutifs se sont quittés bien décidés à mieux travailler ensemble sur les projets futurs.

Le 23 septembre, c'était la commune de Chamrousse qui était reçue à la mairie de Vaulnaveys-le-Haut. Après un rappel des atouts de nos communes plusieurs thèmes ont été abordés : Intercommunalité, vie associative, transports, projets d'aménagements. Quelques pistes de coopérations pourraient se concrétiser rapidement dans le sport avec la création d'évènements sportifs.

*Les élus de Vaulnaveys-le-Haut et St-Martin d'Uriage bien décidés à travailler ensemble*



## Uriage : un dossier qui aboutit enfin !

Cela n'a pas été sans mal mais notre équipe municipale a enfin réussi à finaliser le projet immobilier en bordure du golf qui était enlisé depuis maintenant deux ans.

Ceci a été rendu possible grâce à un phasage dans le temps, par une cession ferme et immédiate d'une moitié du tènement et une promesse de vente de l'autre moitié pour fin 2015. Les pelleteuses sont à l'ouvrage et la société Générim va pouvoir entreprendre la réalisation des bâtiments projetés et pour lesquels elle a obtenu le permis de construire. Il s'agit d'une première tranche de 24 logements de standing, accompagnée par la construction de 27 logements à vocation sociale, tels que voulus par la loi et portés par la volonté politique de l'équipe municipale. Ils sont confiés à la SEMCODA.

La deuxième tranche envisagée verra l'achèvement du programme avec la construction de deux autres immeubles de standing et celle d'un bâtiment à vocation économique.



## Logements Sociaux : 4 sur 4 !

Le projet de logements sociaux et d'une boulangerie dans le centre bourg a pris un peu de retard et dans un premier temps ce sont 4 logements sur les 7 prévus qui vont être prochainement livrés. Grâce à un suivi rigoureux et vigilant de la part de nos élus et de nos services, la commission d'attribution et le bailleur social ont validé, parmi plus de 30 candidatures aussi bien locales qu'extérieures, celles de 4 familles

de Vaulnaveys-le-Haut qui prendront possession des lieux début 2015.

Comme l'impose la loi, notre équipe doit poursuivre la politique de logements sociaux de la commune et un appel à projet sera prochainement lancé auprès des principaux constructeurs-bailleurs de l'agglomération pour la réalisation d'un aménagement sur le site du moulin.

## Révision du PLU

Afin de se mettre en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le Grenelle de l'environnement et la loi ALUR sur les logements sociaux, notre commune envisage d'entreprendre une révision de son PLU, et ce avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015, date à laquelle la Métropole se substituera à elle pour la compétence urbanisme.

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE  
**SCOT 2030**  
DE LA RÉGION URBAINE DE GRENOBLE

## Personnel municipal : un départ, une arrivée



Occupant le poste d'agent en charge de la gestion budgétaire et comptable depuis le 4 janvier 1996, Martine BESSON a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> septembre dernier.

Après une carrière passée en grande partie dans le privé, au sein du groupe CAP GEMINI, Martine avait choisi de tourner une nouvelle page de sa vie professionnelle en intégrant la fonction publique territoriale, tout en se

rapprochant de Vaulnaveys-le-Haut où elle réside avec sa famille bien connue des habitants (son fils, Benjamin, est aujourd'hui l'un des co-entraîneurs de l'E.S.V Rugby).

Une cérémonie organisée par Jean-Yves PORTA, Maire, et son équipe municipale a eu lieu le 25 septembre en Salle du Conseil. Elle fut l'occasion pour les élus et l'ensemble de ses collègues de travail de souhaiter à Martine une retraite bien méritée entourée des siens.

Âgée de 39 ans et assurant jusque-là les fonctions de secrétaire générale de la commune de Bonnefamille dans le Nord-Isère, Christelle JULLIAT a été choisie pour succéder à Martine.

Motivée et curieuse, Christelle accompagnera la municipalité dans la mise en place de la

dématérialisation de la chaîne budgétaire et comptable, mais également dans la préparation du transfert de certaines compétences communales à la future Métropole grenobloise au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Nous sommes heureux de l'accueillir et lui souhaitons réussite dans cette nouvelle étape de sa carrière professionnelle.



## Le conseil municipal vous donne la parole



de gauche à droite :  
Bernadette Fège, Jean-Yves Porta,  
Isabelle Courant, Henri Pelligrinelli  
et Pascal Besesty entourent Ramsi  
Ahmed de la Metro qui apporte son  
soutien à cette opération.



Durant la campagne, notre équipe s'était engagée à développer la démocratie locale pour mieux être à votre écoute. La création d'une commission « démocratie participative » dès le lendemain des élections en a été la première traduction.

Une conférence sur les élections européennes a été organisée le 14 mai dernier. Ce temps d'échanges a permis de prendre conscience des enjeux qui se situent à l'échelle de l'Europe et de leur retentissement en termes de politiques publiques. La faible participation des électeurs lors de ce suffrage montre qu'il nous faudra poursuivre ce travail de proximité.

Si, aujourd'hui, la dimension européenne est incontournable, l'action locale et citoyenne n'est pas marginalisée, au contraire. Preuve en est, l'initiative prise par le Maire et son conseil de rencontrer le vendredi 10 octobre la population de Vaulnaveys-le-Haut place Eugène Riband et au groupe scolaire Jules Bruant afin d'échanger avec elle pour

recueillir au travers de deux questionnaires son sentiment sur l'avenir du centre-bourg et sur le marché du vendredi.

C'est là un sujet capital. Il est essentiel de recueillir les avis de tous, habitants et commerçants, afin que chacun ait la possibilité de s'exprimer, de faire remonter ses attentes, ses besoins, sa vision, permettant d'alimenter la réflexion que les élus ont engagée sur le réaménagement du cœur de village et qu'ils veulent partager en toute transparence avec la population.

Les questionnaires ont été distribués à l'ensemble des habitants de la commune dans les boîtes aux lettres. Vos élus espèrent que vous serez nombreux à faire vivre cette concertation.

### A vos agendas !

■ Le Maire et son conseil vous donnent rendez-vous pour présenter les résultats des sondages « Centre bourg et marché » le **vendredi 14 novembre** à partir de 20h à la salle polyvalente et dresser les premières pistes de ce projet de réaménagement.

#### ■ CONFÉRENCE

Autre date importante, Thierry Ménissier, Professeur de philosophie politique à l'Université de Grenoble, sera parmi nous le **jeudi 20 novembre** à 20h salle Jean Platel pour échanger avec la population sur le thème : Renouveler la voix du peuple. L'équipe municipale se réjouit d'accueillir cette figure locale qui fréquente habituellement davantage le stade du rugby.



## Voisins vigilants

Depuis l'été vous avez sans doute constaté la présence d'une nouvelle signalétique « Voisins vigilants », à chaque entrée de notre commune.

Ayant fait ses preuves dans de nombreux pays, ce dispositif se développe en France, où l'on constate une baisse significative des faits délictueux dans les communes qui l'on adopté.

Validé à titre expérimental par le conseil municipal du 23 avril 2013, il a fait l'objet d'une présentation le 2 juillet 2013 à la population, lors d'une réunion publique.

A ce jour, dix personnes volontaires ont acceptées de devenir « référents ». Une prochaine réunion avec la gendarmerie permettra d'expliquer à chacun son rôle. Les voisins vigilants sont tout simplement des citoyens désireux de créer un élan d'entraide et de solidarité dans leur quartier pour réduire l'insécurité. Le but n'est pas d'encourager la délation mais d'aider la gendarmerie nationale en étant attentif à des faits inhabituels et en les lui signalant.

Ce dispositif vient compléter l'opération tranquillité vacances, créée pour lutter contre le cambriolage. Cet été, 30 personnes ont profité pendant leur période de congés, de la surveillance par la police municipale ou la gendarmerie, de leur maison ou de leur commerce. Aucun fait délictueux n'a été signalé.



## Reliquaire

Le reliquaire de Belmont après la restauration de cet été devait être protégé du vol mais aussi de manipulations sans précautions. C'est chose faite grâce au talent de Gilles Nugues, agent technique, qui a réalisé cette superbe grille.



## Tribune des élus de " Bien vivre à Vaulnaveys-le-Haut "

Débuter un mandat municipal dans la minorité n'est pas tâche aisée. Après une première phase d'observation lors de laquelle nos idées ou remarques peuvent être considérées comme des critiques, la tension en séances étant parfois extrême, nous pouvons constater dans la plupart des commissions et groupes de travail auxquels nous participons une meilleure écoute à notre égard et la prise en compte des idées que chacun peut apporter. Nous refusons de nous comporter en opposants et avons voté la plupart des délibérations proposées jusque là. Mais nous continuerons à défendre nos opinions et d'être à l'écoute de la population.

Nous ferons remonter à l'exécutif les questions et problèmes que les Vaulnaviards souhaiteront nous soumettre, toujours avec la même volonté d'enrichir la vie politique et citoyenne de la commune.

Les 6 conseillers municipaux, Marc, Martine, Yves, Claire, Sylvain et Nathalie, vous proposent de venir les rencontrer. Il vous suffit d'en faire la demande à l'accueil de la Mairie afin que l'on vous recontacte pour convenir d'un rendez-vous.

Nous ne sommes que six dans l'équipe municipale mais faisons notre possible pour être présents

et participer au mieux à l'avancement des différents dossiers.

Nous vous rappelons ci-dessous les commissions dans lesquelles nous siégeons:

**Yves Argoud-Puy**  
urbanisme; agriculture; finances-économie-tourisme; infrastructures (IAS\*); référent ambroisie et suppléant programme Européen Leader.

**Nathalie Coustoulin**  
action sociale – CCAS; équipements communaux; finances-économie-tourisme

**Claire Delepau**  
tourisme-finances-économie; agriculture; démocratie participative; référente tourisme; référente égalité femme-homme à la Métro

**Sylvain Didier**  
animation-jeunesse-associations; scolaire et infrastructures (IAS\*); référent Symage\*

**Martine Mermier**  
action sociale; CCAS; urbanisme; finances-économie-tourisme.

**Marc Odru**  
équipements communaux ; infrastructures (IAS\*), déplacements (référent réseau à la Métro) ; vice-président à l'Adabel\*; membre comité syndical du SIERG et suppléant à l'Espace Belledonne.

IAS\*: Infrastructures, Accessibilité ; Sécurité.  
Adabel\* (association pour le développement de l'agriculture dans Belledonne).  
Symage\* : Syndicat mixte d'actions gérontologiques

# Nouveaux rythmes scolaires : une réussite grâce à la concertation et l'implication de tous

La commune de Vaulnaveys-le-Haut a mis en place la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014.

Le 12 juin une réunion publique d'information était proposée à l'école en présence de Jean-Yves Porta, Maire, Bernadette Fège, adjointe en charge de la commission « Vie des écoles », Francis Dupré, directeur de l'école élémentaire.

Preuve que le sujet intéresse les familles, ce sont une centaine de personnes qui se sont déplacées pour s'informer.

Les élus ont été amenés à répondre à de nombreuses questions des parents sur cette nouvelle organisation.

Depuis février 2013 de nombreuses rencontres (une fois par mois) ont eu lieu entre les différents partenaires : enseignants, parents d'élèves, services périscolaires, assistantes maternelles, associations, élus.

Suite à ces échanges, en mai 2014 il a été convenu l'organisation ci-dessous (voir graphique)

Le 22 mai 2014, en conseil d'écoles extraordinaire, en présence de M<sup>me</sup> Verney, inspectrice de l'Education Nationale, ces nouveaux horaires ont été votés à l'unanimité par les enseignants, l'APE et les élus.

Ce n'est que le 7 juillet que le rectorat a donné son accord officiel mais nous avons travaillé en amont à l'organisation pratique des activités du jeudi après-midi.

### Plusieurs enseignants se sont portés volontaires pour animer des ateliers :

- M. Whitead : multimédia
- M<sup>me</sup> Pasturel : atelier culinaire
- M<sup>me</sup> Lardeau : minéraux/fossiles

### D'autres intervenants participent à des activités diverses :

- M<sup>me</sup> Vittet, éducatrice sportive anime des ateliers sportifs (tir à l'arc, badminton...)
- L'ESV s'est proposée pour une animation autour du rugby avec un éducateur.
- M. Sparapano, professeur de judo propose une initiation à ce sport .

M<sup>me</sup> Sayous, professeur de yoga anime des séances de détente autour du yoga.

M<sup>me</sup> Andréolety, bénévole à la bibliothèque municipale intervient avec les plus jeunes autour de contes.

M. Dugardin, éducateur sportif propose des séances de vélo.

Le personnel communal intervient dans le cadre de la sieste pour les plus jeunes (ATSEM) et de la garderie « active » par petits groupes à thèmes.

Les activités sont proposées par classe d'âge, les enfants sont inscrits pour une période de vacances à vacances.

M. Dupré, directeur, assure la coordination de toutes ces activités et les inscriptions pour les prochaines périodes.

### Des bilans seront faits après chaque période afin d'évaluer les améliorations possibles.

Cette organisation sera peut-être amenée à évoluer en cours d'année tout en vous garantissant, à tout moment, un moyen de garde pour votre enfant.





## Quelques précisions

**Le mercredi à 12h** (fin des cours),

**3 possibilités :**

- quitter l'école
- rester à l'accueil périscolaire jusqu'à 12h30 ( sans repas 1€)
- aller au centre de loisirs en formule repas + après-midi

**Le jeudi à 12h** (fin des cours),

**2 possibilités :**

- quitter l'école
- rester à l'accueil périscolaire (repas + NAP ou garderie)

**Le vendredi à 15h30** (fin des cours),

**2 possibilités :**

- quitter l'école
- rester à l'accueil périscolaire



## Transports scolaires

**Les horaires sont modifiés en fonction des heures de classe**

Le matin : horaire habituel

(arrivée pour 8h30)

Lundi et mardi soir : 16h30

Mercredi : 12h

Jeudi : 12h et 16h30

Vendredi : 15h30



12	12:30	13	13:30	14	14:30	15	15:30	16	16:30	17	17:30	18	18:15
REPAS - PAUSE MERIDIENNE				TEMPS SOLAIRE				GARDERIE ETUDE		GARDERIE			
REPAS - PAUSE MERIDIENNE				TEMPS SOLAIRE				GARDERIE ETUDE		GARDERIE			
REPAS*				CENTRE DE LOISIRS									
GARDERIE													
REPAS - PAUSE MERIDIENNE				GARDERIE, NAP, APC		GARDERIE, NAP		GARDERIE ETUDE		GARDERIE			
REPAS - PAUSE MERIDIENNE				TEMPS SOLAIRE		GARDERIE, ETUDE, APC		GARDERIE		GARDERIE			

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires 1h/enseignant/semaine, NAP : Nouvelles Activités Périscolaires

## Les nouvelles activités périscolaires

Le jeudi après-midi les Nouvelles Activités Périscolaires ( NAP) sont organisées de 13h30 à 16h30 ( 2 sessions de 1h30).

Les inscriptions s'effectuent pour chaque période (de vacances à vacances).

Pour la 1<sup>ère</sup> période (septembre / Toussaint ), elles ont été faites en juin .

Les prochaines inscriptions pour la période Toussaint / Noël se font auprès de M. Dupré et de M<sup>me</sup> Barnéoud . Un formulaire a été adressé aux familles courant septembre .

Les enfants non inscrits aux NAP sont accueillis en garderie « active » (groupes restreints) par le personnel communal .

Le tarif pour les NAP ou la garderie du jeudi après-midi est de 4€ (2€ de 13h 30 à 15h).

## Restructuration de l'alimentation en eau potable

Suite à l'adhésion de la commune au SIERG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Grenobloise), rendue indispensable par la nécessité d'assurer et garantir en quantité et qualité notre approvisionnement, les travaux de restructuration de l'alimentation en eau potable de la commune ont été engagés depuis 2013 :



■ Le SIERG est chargé d'effectuer les travaux d'adduction d'eau jusqu'aux réservoirs communaux Bas Service (Saint-Georges et Replat), Haut Service (Le Roul, qui vient en remplacement des réservoirs existants de Pierre-Rousse, Chaloin et Biaron) et Très Haut Service (Bâche du Fujaret).

■ C'est la commune qui réalise quant à elle les travaux de restructuration nécessaire sur le Haut Service liés à la suppression des trois réservoirs existants et qui a également à charge leur déconstruction.

**A ce jour, les travaux du SIERG et de la commune touchent à leur fin :**

■ Le SIERG termine l'équipement du réservoir du Replat, qui a connu quelques problèmes d'étanchéité, pour permettre l'alimentation des Haut et Très Haut Services de la commune.

■ La commune a terminé les travaux de restructuration du Haut Service et attend l'alimentation du nouveau réservoir du Roul (SIERG) pour basculer ce secteur sur le réseau SIERG et engager les travaux nécessaires sur le Très Haut Service.

Secteur	Zones concernées	Date d'alimentation
Bas Service	Le Village, Pré L'Abbé, La Faurie, Les Perrieres, Les Alberges, Riquette...	Réalisé depuis Janvier 2014
Haut Service	Montgardier, Belmont, La Gorge, Les Davids, Les Roux	Octobre 2014
Très Haut Service	Fujaret	Décembre 2014

## Tout savoir sur



### UNE PLANTE INVASIVE QUI GAGNE DU TERRAIN

Originaire du continent américain, l'ambrosie est apparue en France vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est une plante invasive qui s'installe sur les terres dénudées et inoccupées. Elle se contente de sols pauvres, pousse très vite et présente une grande tolérance aux stress écologiques. Ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol. Elle se développe dans des milieux ouverts non enherbés comme les chantiers, les bords de voies de communication, mais également dans les grandes cultures de printemps (tournesol). Plante annuelle, elle sort de terre fin avril, ses inflorescences se forment en juillet et viennent à maturité vers mi-août. En septembre, elle atteint son pic pollinique.

C'est le pollen, emporté par le vent jusqu'à plus de 100 km, qui est particulièrement allergisant.

En octobre, les fleurs femelles fécondées donnent des graines qui mûrissent et tombent sur le sol, assurant les générations futures.

Actuellement, l'ambrosie progresse fortement dans différentes régions mais c'est le quart Sud-Est de la France qui est le plus touché avec notamment la vallée du Rhône.

## Ambrosia artemisiifolia



### UN PROBLÈME SANITAIRE QUI COÛTE CHER À LA COLLECTIVITÉ

Son pollen au fort pouvoir allergisant provoque des réactions chez de nombreuses personnes : 6 à 12 % de la population y est sensible.

Pour l'année 2012 les coûts de santé générés ont été estimés entre 11 et 16 millions d'euros pour la région Rhône-Alpes.

### LES SYMPTÔMES

Les plus courants sont de même nature que le rhume des foins et prennent plusieurs formes :

**RHINITE, CONJONCTIVITE, TRACHÉITE, ASTHME, URTICAIRE, ECZEMA**

Ils apparaissent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

### Que faire si j'en vois ?

■ **Sur ma propriété et hors de ma propriété et sur un terrain public**, s'il y a quelques plants : je les arrache !

■ **Hors de ma propriété**, s'il y en a beaucoup :  
- si c'est sur ma commune : je peux prévenir directement mon élu référent (voir plus loin)  
- où que ce soit en France : je signale la zone infestée grâce à **Signalement Ambrosie**

### L'AMBROISIE À VAULNAVEYS LE HAUT EN 2014

Le Conseil Municipal a désigné lors de sa séance du 12 juin 2014 un élu « référent communal Ambrosie ». Ce dernier est en charge de l'information, du repérage des parcelles infestées et de leur signalement, de la coordination et du suivi des actions à mettre en place tant sur le domaine public que privé.

C'est dans ce cadre que cette année 2014, un signalement de présence d'ambrosie le long de la route départementale RD5E (entre Uriage et Brié & Angonnes) a été effectué début septembre par le référent communal sur la plate-forme de signalement de l'ambrosie en Rhône-Alpes.

Cette information a simultanément été transmise au référent ambrosie du Conseil Général de l'Isère. Quelques jours plus tard, les accotements concernés ont été fauchés par le service chargé de l'entretien des routes départementales.



**Votre référent communal Ambrosie :**  
Yves ARGOUD-PUY

■ En cas de suspicion de présence d'ambrosie, n'hésitez pas à le contacter au 06 01 82 63 54, à lui envoyer un courriel à l'adresse [yap.montgardier@cegetel.net](mailto:yap.montgardier@cegetel.net) ou laissez un message à son intention en mairie.

■ **Vous désirez en savoir plus :**  
lisez le dossier complet en ligne sur le site Internet de la commune.

### Sources :

- Comité Parlementaire de suivi du risque Ambrosie : <http://www.parlementaires-ambrosie.fr/le-comite/>
- Réseau National de Surveillance Aérobiologique : <http://www.pollens.fr/le-reseau/les-pollens.php>
- L'Observatoire des ambrosies : <http://www.ambrosie.info/>
- L'Agence Régionale de Santé : <http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Ambrosie.91569.0.html>
- L'Observatoire Régional de la Santé : <http://www.ors-rhone-alpes.org/pdf/Ambrosie3.pdf>
- Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes : <http://www.sante.gouv.fr/l-ambrosie-une-plante-sous-surveillance.html>
- Plate-forme régionale de signalement : <http://www.signalement-ambrosie.fr/>

## Écoles de Vaulnaveys-le-Haut

La fin d'année a été fêtée à l'école par diverses manifestations.



**Le 26 juin, les 14 classes du groupe scolaire se sont réunies autour de Jonathan, le professeur de musique,** pour montrer aux parents, venus nombreux, le « travail » effectué avec leur professeur tout au long de l'année. Sous un soleil radieux et dans la bonne humeur c'est un spectacle de qualité qui a été présenté : des chansons variées pour l'école maternelle et des créations sur le thème du recyclage pour l'école élémentaire.

**Le lendemain l'école élémentaire organisait la traditionnelle kermesse de fin d'année.**

De nombreux stands de jeux, animés par des parents et les enseignants, étaient proposés aux enfants : il y en avait pour tous les goûts, pêche à la ligne, structure gonflable, chamboule-tout, rétroviseur, fléchettes et bien d'autres... Les hot-dog et la buvette où de nombreux gâteaux et pizzas préparés par les parents étaient proposés ont aussi eu un franc succès.

Ce fut un moment convivial, l'occasion pour les parents de se rencontrer et pour les enfants de jouer entre eux.

**Le samedi après-midi, c'était au tour de l'école maternelle de proposer sa kermesse.**

Des stands adaptés aux plus petits étaient installés dans la cour et chacun a pu s'essayer à des jeux d'équilibre et d'adresse sans oublier le maquillage et les enveloppes surprise.

Le soleil était au rendez-vous et chacun a pu se rafraîchir à la buvette où des gâteaux, confectionnés par les parents, étaient proposés pour les gourmands.

Des moments chaleureux pour finir l'année scolaire... en attendant la rentrée.





## La tanière enchantée

La Tanière Enchantée, le centre de loisirs de votre commune fonctionne maintenant régulièrement, tous les mercredis et les vacances scolaires.

Les enfants sont accueillis dans différents groupes organisés par tranche d'âge, chacune ayant un nom fabuleux : les lutins (3/4 ans), les elfes (5/6 ans), les licornes (7/8 ans), les Phoenix (9/12 ans).

Nous pouvons ainsi proposer des activités adaptées à leurs besoins spécifiques, tout en développant leur imaginaire.

Les locaux occupés par le centre de loisirs sont aménagés pour que chaque groupe puisse jouir de matériel approprié.

Nos temps d'accueil correspondent aux périodes de vacances et de repos c'est pourquoi notre objectif principal durant ces 2 dernières années a été le respect des rythmes des enfants.

Cette volonté s'applique plus particulièrement aux plus jeunes, en prenant le temps de « faire », en respectant leurs demandes de repos, de temps calmes et en

choisissant des activités laissant la part belle à la découverte de la motricité, des différents éléments (eau, terre, air...), aux jeux et aux temps libres.

Pour tous, différentes activités éducatives sont mises en place par des animateurs qualifiés, et des intervenants spécifiques qui viennent régulièrement nous faire découvrir de manière plus approfondie des sports, des activités manuelles, des activités diverses et variées.

Cette année, nous avons ainsi découvert : le jonglage, la musique, la danse, les arts plastiques, les sciences (à travers les micro-fusées par exemple)...

Les animations ont pour objectifs de faire progresser l'enfant dans différents domaines, de découvrir de nouvelles techniques.

Pour les plus grands, à travers ces différentes activités, nous souhaitons que l'enfant s'épanouisse au sein du groupe, afin qu'il trouve sa place dans la vie en collectivité et qu'il devienne plus tard un citoyen libre et autonome.

## Bienvenue à Arnaud

C'est avec beaucoup de sérénité et de professionnalisme qu'Arnaud Chesnais a pris les rênes du centre de loisirs, La Tanière enchantée, depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Benjamin Godfroid ayant décidé de partir vers de nouveaux horizons, c'est avec plaisir que nous accueillons ce jeune breton, âgé de 25 ans. Directeur d'accueil collectif de mineurs en Ille-et-Vilaine, Arnaud est titulaire d'un BPJEPS et d'une solide expérience dans le domaine de l'animation. Particulièrement motivé par les activités sportives, il déborde d'idées nouvelles pour divertir nos chères têtes blondes tout en développant un esprit de partage et de citoyenneté. Comme son prédécesseur, Arnaud est salarié de l'Association des centres de loisirs (ACL), basée à Grenoble, et mis à disposition de notre commune pour la gestion du centre de loisirs. Vous le croiserez également le jeudi après-midi aux écoles puisqu'il anime aussi un atelier dans le cadre des nouvelles activités périscolaires. Notons que ces premières semaines passées sur la commune ont permis de mesurer sa capacité d'adaptation et ses qualités en matière de communication. Les enfants sont « fans » et nous ne pouvons qu'approuver leur enthousiasme !



Pour plus de renseignements,

n'hésitez pas à contacter Arnaud Chesnais au 06 18 12 21 20 ou par mail ([arnaud.chesnais@hotmail.fr](mailto:arnaud.chesnais@hotmail.fr)). Arnaud tient également des permanences tous les jeudis soirs à l'école Jules Bruant de 16h30 à 18h00.

## La rentrée à l'école Jules Bruant



Pour les enfants de l'école cette année 2014/2015 a commencé sous le soleil.

Les 118 petits de maternelle et les 231 enfants de l'école élémentaire étaient au rendez-vous ce mardi 2 septembre pour une nouvelle année scolaire.

Les enseignants et le personnel

municipal s'étaient préparés pour les accueillir dans de bonnes conditions.

Peu de changements dans l'équipe pédagogique.

A l'école maternelle qui conserve 5 classes, nous souhaitons la bienvenue à Madame Cécile Ravier qui a en charge une classe de moyenne section.

En élémentaire, les enseignants des 9 classes gardent leurs postes.

Depuis le 4 septembre les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) se sont mises en place le jeudi après-midi.

Des enseignants de l'école, des éducateurs sportifs professionnels et une bénévole de la bibliothèque encadrent ces différentes activités.

Neuf activités sont proposées : vélo, tir à l'arc, yoga, judo, rugby, cuisine, multimédia, minéraux / fossiles, lecture.

A cela s'ajoute la « garderie active » où les enfants peuvent participer à des ateliers autour du dessin,

des jeux de société, des jeux de constructions ou des jeux en extérieur.

Tous les espaces disponibles, de la cour de l'école en passant par le stade de rugby, la salle polyvalente ou les salles de classe accueillent des groupes d'enfants.

**A partir de la rentrée de Tous-saint une activité « Découverte de la nature »** proposée par la « Maison de la Montagne » de Chamrousse est mise en place.

C'est Francis Dupré, directeur de l'école qui coordonne l'organisation de ces après-midis.



## Challenge VTT

Le challenge VTT cherche son second souffle...

L'enthousiasme des membres de l'association Challenge VTT était pourtant intact pour préparer la 4<sup>e</sup> édition de cette course VTT, organisée en l'honneur de Loraine, petite fille de M. Cagliero, habitante de la commune trop tôt disparue. Mais force est de

constater que les participants se sont fait désirer cette année : 55 concurrents seulement au départ de la course deux roues et une trentaine de marcheurs ont arpenté les sommets un peu frais, il est vrai, de Vaulnaveys.

Comme le suggérait Jean-Yves Porta, maire de la commune et participant à la course VTT,

sans doute conviendrait-il de revoir la communication et de redonner un aspect plus festif à ce rendez-vous. Gageons que l'équipe organisatrice aura entendu le message et saura, en 2015, reconquérir le coeur (et les mollets !) des vaulnaviards...





# Du changement au Comité des Fêtes !



A l'assemblée générale du Comité des Fêtes, Alain Gouy Pailler a annoncé qu'il ne souhaitait pas garder la présidence de l'association, poste qu'il occupait depuis 5 ans .

C'est Thierry Olivero (notre photo) qui a été élu président, en binôme avec Muriel Moreau .

D'ores et déjà des rendez-vous ont été pris pour diverses manifestations : le marché de Noël le 12 décembre, organisé en parte-

nariat avec la Mairie, un récit de voyage présenté par la famille Lapiéd le 23 janvier, une soirée théâtre au mois de mars, la traditionnelle foire aux plants le 10 mai, les feux de la St Jean le 27 juin .

Nous espérons vous trouver nombreux à ces différentes animations qui permettent aux habitants de se rencontrer et contribuent à la vie de notre village !

## Un circuit découverte près de chez vous, au départ d'Uriage !

Vous avez envie de mieux connaître l'agriculture locale ? Le fonctionnement d'une ferme ? De comprendre le paysage rural qui vous entoure ? Et vous aimez vous balader ?

3 circuits découverte des Fermes de Belledonne vous attendent de pied ferme !

■ **circuit n°1**, sur la commune de Pinsot,

■ **circuit n°2**, sur la commune de Laval,

■ **et le circuit n°3**, tout près de chez vous : sur les communes de Vaulnaveys-le-Haut, Saint-Martin d'Uriage et Herbeys !

Ils ont été créés par l'ADABEL, Association de développement de l'Agriculture de Belledonne, avec le soutien de l'association Belle-

donne en Marche\*, dans l'objectif de faire découvrir l'agriculture aux habitants de Belledonne et aux touristes de passage.

Vous pouvez réaliser ces circuits en autonomie, seul, en famille ou entre amis, grâce à des « carnets de balade » en accès libre dans une boîte aux lettres au départ de chaque circuit. Le long de la balade, le carnet vous guidera sur le parcours à suivre, avec des points d'arrêt d'observation. Des textes, photos et jeux pour tout

âge vous feront découvrir de manière ludique tout ce qu'il faut savoir sur les fermes.

Vous trouverez plus d'infos sur les itinéraires, les fermes participantes et les spécificités des 3 circuits sur [www.ababel.fr](http://www.ababel.fr), rubrique « circuits découverte ».



### GRANDE BOUCLE :

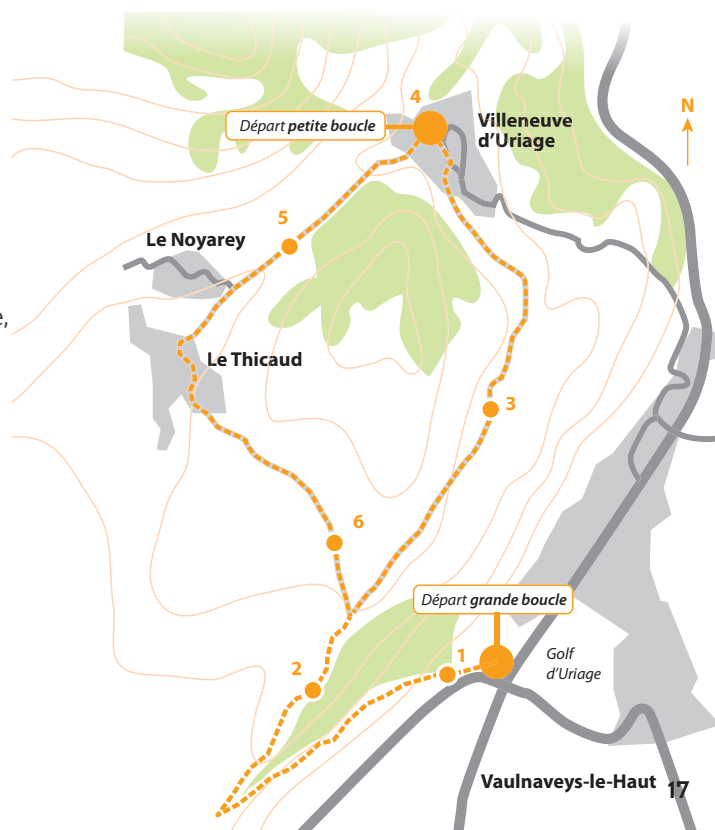
**Départ :** rond-point du golf d'Uriage, à Vaulnaveys-le-Haut, D524

**Profil :** 10 km, durée estimée = 4 h

### PETITE BOUCLE :

**Départ :** Ferme Pommart à Villeneuve d'Uriage

**Profil :** 5 km, durée estimée = 2h



\* Ces circuits ont été réalisés dans le cadre du projet « valorisation pédagogique de l'agriculture de Belledonne » financé dans le programme Leader porté par l'Espace Belledonne, avec le soutien financier de l'Europe (FEADER) et du Conseil Général de l'Isère.

## Feux de la Saint Jean



21 juin, fête de la musique, fête du village aussi... Est-ce cette conjonction qui a vidé le champ de foire de ses habitués ? Était-ce déjà l'annonce d'un été sans chaleur et sans éclat ? Toujours est-il que la fête fut un peu terne cette année : le comité des fêtes

avait pourtant concocté un repas de qualité et des stands de restauration rapide ; l'ESV avait aidé à l'organisation du concours de pétanque et la mairie avait réservé un spectacle show-laser surprenant et une soirée dansante qui devait mener les habitants jusqu'au bout de cette longue nuit estivale... Mais rien n'y a fait ! Bien sûr les feux ont connu un certain succès et les gens se sont pressés autour du brasier monté avec art par Roger et Christian, mais la fête a tourné un peu court et cela faisait longtemps que nous ne nous étions pas couchés si tôt !

**Si, comme nous, vous avez envie de maintenir cette fête traditionnelle, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et à éventuellement nous rejoindre pour les mettre en oeuvre.** Il vous suffit pour cela de prendre rendez-vous avec la commission animation en vous adressant à l'accueil de la mairie. Merci d'avance pour votre aide et votre collaboration et, bien sûr, à l'année prochaine !

## Foire au miel

DE VAULNAVEYS-LE-BAS

- Samedi 29 novembre 2014 de 14h00 à 18h00
  - Dimanche 30 novembre 2014 de 9h00 à 18h00 non stop
- Salle Polyvalente 28 Promenade des noyers (près de la mairie)  
Entrée Libre



La Municipalité et la Commission Animation, le Syndicat Apicole de l'Isère et « l'Abeille Dauphinoise » organisent la 1<sup>ère</sup> Foire au Miel et aux produits dérivés de la Ruche à Vaulnaveys-le-Bas.

Vente de Miel, Hydromel, Bonbons au miel, Bougies, Gelée Royale, Pollen, Jeux..... et tous les produits de la Ruche vous seront présentés.

C'est un peu le marché de Noël de la Commune.

Alors on vous attend nombreux pour cet événement.

## Un rendez-vous incontournable !

Vous ne croyez plus au père Noël ? Eh bien, vous avez tort ! Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à vous rendre le **vendredi 12 décembre** prochain sur la place du champ de foire à Vaulnaveys-le-Haut vous y trouverez... de nombreux enfants ! Car eux ont bien compris que le bonhomme rouge serait cette année encore au rendez-vous du marché de Noël.

Il sera d'ailleurs entouré de nombreux exposants puisque les demandes abondent que ce soit à la mairie ou au comité des fêtes qui co-anime cette grande manifestation de fin d'année. La salle polyvalente est d'ores et déjà bondée et les nombreux chapiteaux prévus sur le champ de foire sont également pris d'assaut ! Denrées alimentaires, produits du terroir, objets de décoration ou de divertissement, il y en aura pour tous les goûts... Le 12 décembre, à Vaulnaveys-le-Haut, ce sera l'occasion des petits cadeaux de dernière minute, originaux et qui nous font craquer. Et si vous êtes bien sages, le père Noël distribuera quelques papillotes tandis que les élus et les membres du CDF vous régaleront de vin et de chocolat chauds.



## Les hommes de l'ombre... dans la lumière

Vaulnaveys en fête, c'est aussi Vaulnaveys décoré. Aux abords du village et des zones urbanisées, s'allumeront début décembre les traditionnelles décorations de Noël. Traditionnelles ? Pas tant que cela puisqu'elles sont entièrement réalisées par nos services techniques qui montrent ainsi un autre aspect de leur savoir-faire.

Nous en profitons pour mettre en lumière ces hommes de l'ombre qui contribuent pourtant quotidiennement à la qualité de vie dans le village et profitons de ces lignes pour les remercier et les féliciter de leur investissement à nos côtés.

# Le marché du bourg se renforce

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux commerçants :



## La fromagerie d'Hélène

Qui propose des sélections fromagères rigoureuses de spécialités locales comme celle de grands classiques ainsi que des charcuteries de qualité : jambon de Savoie ou encore lonzo, coppa et figatelli corses. Contact : 06.19.17.79.37. Présente le lundi à Uriage.



## Le goûter d'Alexandre

Pour tous les gourmands, de délicieuses pâtisseries 100% faites maison avec des produits frais à des prix maîtrisés. Commandes : 06.95.30.28.00. Également présent le lundi à Uriage.

## Des associations au rendez-vous !

Merci aux nombreuses associations qui ont répondu présentes au forum organisé le samedi 6 septembre à la salle polyvalente. C'est une trentaine d'activités qui étaient encore représentées cette année dans des domaines aussi divers que la danse, le rugby, les arts plastiques ou la musique...

**Nous sommes toujours aussi fiers de ce réseau associatif dynamique et totalement investi dans la vie du village.** C'est grâce à tous les dirigeants, les animateurs, les femmes et les hommes de l'ombre qui tiennent les buvettes, assurent les déplacements, installent tables, chaises et podium quand c'est nécessaire, que notre village reste un lieu de vie et d'échanges. Qu'ils en soient tous ici sincèrement remerciés !

Pour preuve de leur investissement, ce sont les mêmes responsables des associations qui ont répondu à l'invitation de la commission animation le jeudi 2 octobre.

Il s'agissait d'abord de dresser un rapide bilan du début de saison et d'élaborer de façon collégiale

le planning annuel des manifestations pour 2014-2015. Les Vaulnaviards (et les autres !) peuvent se réjouir car les week-ends seront encore bien animés cette année. Vous trouverez sur le site de la commune, le détail de toutes les animations qui contribuent à cet art de vivre ensemble qui nous tient tant à cœur et que nous défendons âprement.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de ces rendez-vous festifs, nous vous souhaitons une bonne saison qu'elle soit sportive ou artistique, et espérons qu'elle sera avant tout riche en émotions et en rencontres humaines !

Nous vous rappelons qu'une **plaquette des associations** a été distribuée fin août dans les boîtes aux lettres de la commune. Si besoin est, vous en trouverez encore quelques exemplaires à l'accueil de la mairie ou sur notre site internet.

*Jean-Yves Porta a profité de cette manifestation, animée par le Jazzecco, pour remettre à Jérôme Richard, maire honoraire, la médaille de la ville*



## Changements de propriétaires



### ÉPICERIE VIVAL, 593 avenue d'Uriage

Monsieur Xavier Camhi de Grenoble, après une formation dans différents magasins de la région, a travaillé une partie du mois d'août avec Josette et James Jeannot, afin de reprendre ce commerce créé il y a 6 ans. C'est chose faite depuis le 5 septembre. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous vous invitons à faire vos courses dans son épicerie où vous continuerez à trouver un large éventail de produits locaux. Le meilleur accueil vous est réservé.

#### Les horaires d'ouverture restent identiques :

du mardi au samedi 7h-12h30 et 15h30-19h

dimanche 7h30-12h.

*Monsieur Xavier Camhi*

### SALON DE COIFFURE BEAUTY & LUXE, 882 avenue d'Uriage

Madame Priscillia Todeschini de Vaulnaveys-le-Haut, après avoir entrepris des travaux de rénovation, a ouvert le 2 septembre un nouveau salon de coiffure et ongles à l'enseigne : Beauty & Luxe, à l'emplacement du salon Lae'Tifs. Cette jeune équipe saura prendre soin de vous, avec ou sans rendez-vous, dans une ambiance chaleureuse et moderne.

Sponsor des VIOLETS, Priscillia accorde une remise de 10% à tous les licenciés du club.

#### Les horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-19h, samedi 9h-16h sans interruption.

Tel : 04 76 42 09 91

*Priscillia Todeschini à droite avec sa collaboratrice Charlène.*



## Un atelier de sensibilisation au compostage

*Marina et ses interlocuteurs attentifs*

Samedi 13 septembre, Marina, de l'association Trièves compostage et environnement basée à Mens et mandatée par la Metro, avait répondu à l'invitation d'Henri Pellegrinelli pour animer un atelier

de sensibilisation et d'initiation autour du bac à compost de ce dernier, route de la Gorge.

Devant un public de personnes elle expliqua comment mieux gérer les déchets compostables

qui représentent environ 30% des 570 kg que chacun d'entre nous produit chaque année.

Tout en allégeant nos poubelles, ces déchets peuvent facilement fournir un excellent engrais pour nos jardins, nous permettre des économies d'arrosage et une réduction de la pollution due aux transports en déchetterie.

La démonstration pratique fut l'occasion d'un dialogue et d'échanges fructueux qui se poursuivirent lors de la visite du potager et du verger d'Henri et du pot de l'amitié qui vint conclure cette passionnante matinée.

**Contact :** Marina 04.76.34.74.85

Les personnes intéressées peuvent acquérir des composteurs auprès de la Metro en contactant le 0 800 500 027.

volume	bois	plastique
400 l	30,40€	23,53€
600 l	34,32€	31,67€
1000 l	49,85€	45,74€





## Bibliothèque municipale

### Enquête sur les horaires

Menée par les bibliothécaires auprès des lecteurs, cette petite enquête vise à adapter, si besoin, les horaires des mercredis et samedis matins.

Donnez votre avis jusqu'à fin novembre et d'ores-et-déjà, merci de votre participation !

### Bilan bibliobraderie

Samedi 6 septembre 2014, la bibliothèque municipale a organisé une vente de livres d'occasion, « Bibliobraderie », au profit de l'ONG Bibliothèques sans Frontières.

Nombre de livres vendus : 221

Pour un montant de : 221 €, somme reversée à Bibliothèques sans Frontières.

Merci à tous pour votre implication !

### Vendredi 12 décembre

#### Heure du conte de Noël

Le rendez-vous incontournable des petits et des grands à l'occasion du marché de Noël de Vaulnaveys-le-Haut. Des histoires, des histoires et encore des histoires pour le plaisir de nos oreilles, de nos yeux, pour rêver, rire ou pleurer, réfléchir et grandir un petit peu...

Bibliothèque municipale

séances à 17h30 et 18h

Entrée libre et gratuite. Places limitées, réservation conseillée (par tél. ou mail)

### Pour vous inscrire à la bibliothèque

C'est toute l'année avec des tarifs adaptés à tous : 10 €/famille, 5 €/Adulte, 1 €/Enfant. La bibliothèque propose des petits, des moyens, des grands livres pour les petits, les moyens et les grands, des livres numériques, des expositions, des soirées théâtre, lecture à voix haute avec ou sans musique, des ateliers créatifs et tellement d'autres choses encore.

Poussez les portes et rejoignez-nous !

### Pour plus d'info :

Bibliothèque Municipale

71 Place du Champ de Foire

38410 Vaulnaveys-le-Haut

tél. : 04.76.89.25.05

Ouverture (voir sur la page 2)

[bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr](mailto:bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr)

[www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr](http://www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr)



*Une belle soirée littéraire et musicale comme aiment à les organiser Laëtitia et sa fidèle équipe de bénévoles.*

## Commémoration



Cent ans après, vendredi 1<sup>er</sup> août à 16 heures, le tocsin a sonné de nouveau à Vaulnaveys-le-Haut.

Dès le mois d'avril, Charles Paillet, responsable « Patrimoine » de la commune, envisageait de commémorer le centenaire de la mobilisation générale de 1914, par la sonnerie du tocsin. Celle-ci fut programmée par la société Paccard, sur la nouvelle horloge de l'église.

Plus tard l'Association du Carillon Rhônalpin reprenait l'idée. Soutenue par la Préfecture de l'Isère cette commémoration a eu lieu dans toutes les communes de France le 1<sup>er</sup> août à 16 heures.

Le même jour une messe a été célébrée à 18h en la Chapelle de Belmont, en mémoire des victimes de la grande guerre.



## Garage Cotte-Barrot Gilles

Agent CITROEN - Vaulnaveys-le-Bas - Tél 04 76 89 18 38 - [gilles.cotte-barrot@wanadoo.fr](mailto:gilles.cotte-barrot@wanadoo.fr)

Réparation toutes marques / Vente véhicules neufs et occasion

Banc de réglage géométrie / Vente de pneus été hiver / Prêt gratuit d'un véhicule

**EXPO VÉHICULES NEUFS VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 NOVEMBRE 2014**

A cette occasion un apéritif vous sera offert

# Déplacements : la ligne 6052 maintenue.

Depuis l'entrée des nouvelles communes dans la Métro au 1er janvier 2014, Le SMTC\* a réorganisé son offre transports en tant qu'AOTU\*.

L'homogénéisation des tarifs et l'instauration du ticket unique permet aujourd'hui avec le même titre de transport d'utiliser le bus, le tram et le TER.

Plusieurs changements sans être pour autant tous des améliorations sont entrés en vigueur pour les usagers et notamment les vaulnaviards au 1er septembre. Des corrections pourront être apportées à cette nouvelle offre après quelques semaines de fonctionnement si un grand nombre d'usagers ou de non usagers en font la demande. Il sera malgré tout difficile de répondre favorablement à tous.

# FLEXO

## 6050 / FLEXO 69

La ligne 6050 Vizille "Chantefeuille" – Saint Martin d'Hères "Sciences Sociales" est devenue la ligne F69 de la TAG. Elle est l'une des 28 lignes FLEXO, dessertes des secteurs considérés comme moins denses de l'agglomération.

**A partir du 3 novembre, un changement sera apporté à l'horaire de ce bus :** suite aux plaintes de nombreux administrés qui déploreraient une correspondance inadaptée avec les bus qui desservent l'agglomération et le centre ville de Grenoble pour 8h (employés, lycéens, étudiants,...), le départ de 7h à Vizille Chantefeuille sera

		1 <sup>er</sup> bus	2 <sup>e</sup> bus
Vizille	LTE		
	Chantefeuille	06:25	06:50
	Les Forges	06:29	06:54
Vaulnaveys-le-Bas	Village	06:38	07:04
Vaulnaveys-le-Haut	Village	06:41	07:08
	Les Alberges	06:45	07:12
	La Tuilerie	06:46	07:13
St-Martin d'Uriage	GARE	06:48	07:16
<i>Correspondance vers 6051</i>			
Gières	Edelweiss	06:57	07:27
	Gare Universités (SNCF)	06:58	07:28
Saint-Martin d'Hères	Bibliothèques Universitaires	****	07:36
	Sciences Sociales	****	07:37
Saint-Martin d'Hères	Sciences Sociales	****	07:45
	Bibliothèques Universitaires	****	07:46
	Gare Universités (SNCF)	07:02	07:54
Gières	Edelweiss	07:03	07:55
	<i>Correspondance dep 6051</i>		
St-Martin d'Uriage	Gare	07:15	08:07
Vaulnaveys-le-Haut	La Tuilerie	07:17	08:09
	Les Alberges	07:19	08:11
	Village	07:22	08:14
Vaulnaveys-le-Bas	Village	07:26	08:18
Vizille	Les Forges	07:36	08:28
	Chantefeuille	07:40	08:32
	LTE	07:45	08:37

avancé à 6h50 (passage à l'arrêt "Alberges" à 7h12). Il en sera de même dans le sens Campus–Vizille via Uriage avec un départ avancé à 7h45.

## 6052

L'offre de la ligne Transisère 6052 qui dessert le campus de Saint Martin d'Hères au départ de Belmont bénéficie de la tarification TAG (sauf aux arrêts "gare d'Uriage" et "chenil" hors périmètre Métro). Elle a du fait de sa faible fréquentation (5 usagers en moyenne par course chaque jour entre Belmont et les Alberges) subi d'importantes modifications : Le 1<sup>er</sup> bus du matin assure aujourd'hui une simple correspondance avec la ligne F69 à l'arrêt "Alberges". **A partir du 3 novembre, un changement sera également apporté à l'horaire de ce bus,** il sera avancé de 10mn (nouveau départ à 6h59).

Ces deux changements devraient permettre notamment les corres-

pondances avec les lignes 14 et 15 à partir de Gières qui desservent le centre de Grenoble.

Le 2<sup>e</sup> bus de la 6052 qui lui assure la course complète vers le Campus a déjà été avancé de 10mn dès la rentrée. Le car part désormais à 7h40 pour une arrivée à l'arrêt Edelweiss (Berthet musique) à Gières à 8h05.

On peut déplorer pour cette ligne que le service en milieu de journée en semaine et l'offre du week-end soient totalement supprimés et que le retour de 12h25 au départ du Campus ne soit maintenu que les mercredis en période scolaire. Il est également à regretter que les tarifs Transisère plus élevés continuent à s'appliquer aux points d'arrêts situés sur le territoire de Saint Martin d'Uriage ceci étant lié au fait que nos voisins ne dépendent pas de la même AOTU\*.

Ils continuent pour leur part à être desservis par les lignes Tran-

SMTC : Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise

PTU : Périmètre de transports urbains

AOTU : autorité organisatrice des transports urbains

PMR : personne à mobilité réduite

VAP : voiture à partager

sisère 6051 et 6010 venant de Chamrousse. Une action à l'initiative des élus des trois communes (Vaulnaveys-le-Haut/Saint-Martin d'Uriage/Chamrousse) a été engagée en direction des présidents du SMTC et de la communauté de communes du Grésivaudan pour que cette situation ubuesque soit réglée au plus tôt.

Les transports scolaires vers les collèges et lycée de Vizille maintenant assurés par la TAG n'ont pas connus de changement notable. Ceux concernant le groupe scolaire Jules Bruant de Vaulnaveys ont été adaptés à la nouvelle organisation liée à la réforme des rythmes scolaires.

Il faut se rendre à l'évidence : la voiture en solo a encore de beaux jours devant elle, la preuve en est la noria de véhicules qui se déversent dans la combe de Gières le matin et le bouchon

qui se forme depuis quelques semaines dès la proximité du golf à Uriage avant 8h.

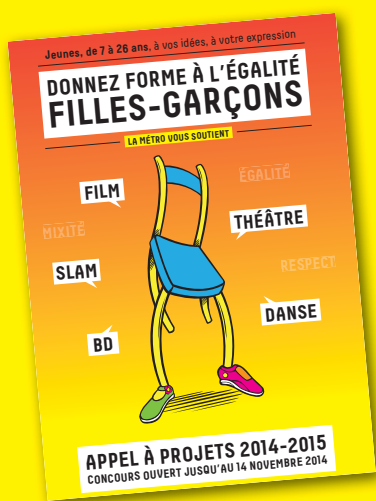
On ne pourra satisfaire à la demande particulière de chacun par les transports en commun, aussi élus, associations, citoyens nous allons devoir réfléchir ensemble à des solutions innovantes ou tout simplement de partage si l'on veut réduire nos émissions de gaz à effet de serre et notre consommation d'énergie pour un avenir durable.

Nous nous devons de réfléchir ensemble à d'autres solutions : Pourquoi ne pas organiser notre réseau VAP\* comme le propose déjà le Conseil Général dans le Nord Isère ?

**Pour vos remarques ou suggestions sur les transports, vous pouvez contacter par mail la Mairie à l'adresse :**

transports@vaulnaveys-le-haut.fr. L'élu référent transports (commission réseau) en relation avec la Métro est Marc Odru.

## Appel à projet



La Métro développe une démarche de promotion de l'égalité et de lutte contre toutes les discriminations. Depuis 2007, elle est signataire de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Elle s'appuie sur la Maison pour

l'égalité femmes-hommes pour agir sur le territoire et proposer un centre de ressources. Pour diffuser une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est avec les nouvelles générations qu'il faut compter. Depuis 2013, la Métro met l'accent sur les jeunes, avec chaque année :

- des temps de sensibilisations dans des écoles, collèges, lycées...
- des formations pour les professionnels-les de la jeunesse
- cet appel à projets.

Tous types de projets, portés par des jeunes filles et /ou garçons, de 7 à 26 ans, seul-es ou en groupe. La Métro propose de les accompagner, de les faire connaître sur le territoire de l'agglomération, et de leur donner un petit coup de pouce financier si besoin.

## Quelques sites qui vous aideront pour vos déplacements :

Itinéraires tous modes sur l'ensemble de la Métro : [www.stationmobile.fr/trouver-un-itineraire](http://www.stationmobile.fr/trouver-un-itineraire)

Les lignes Transisère [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Service transport pour PMR\* <http://www.tag.fr/161-personne-a-mobilite-reduite-un-service-dedie.htm>

Horaires de la ligne FO69 [www.tag.fr/ftp/fiche\\_horaires/fiche\\_horaires\\_2014/HORAIRE\\_69.pdf](http://www.tag.fr/ftp/fiche_horaires/fiche_horaires_2014/HORAIRE_69.pdf)

Location de vélo Grenoble : [www.metrovelo.fr/](http://www.metrovelo.fr/)

Auto partage : [www.citelib.com/](http://www.citelib.com/)

Covoiturage: Le site du Sud Grenoblois continue à fonctionner : [www.covoiturage-sud-grenoblois.fr](http://www.covoiturage-sud-grenoblois.fr) Possibilité d'utiliser également le service « La roue verte » : [www.uriage-covoiturage.net](http://www.uriage-covoiturage.net)

## Loca++



C'est un dispositif partenarial porté par la Métro (sur les 28 communes de l'agglomération) qui permet de développer une offre locative abordable dans le parc privé.

Elle concerne les propriétaires de l'agglomération grenobloise qui possèdent un logement (appartement ou maison), destiné à la location. Il s'agit d'aides financières importantes pour le propriétaire qui s'engage à louer son bien en bon état à un loyer minoré à des ménages ayant un niveau de revenus plafonnés, et qui confie son logement à un gestionnaire de son choix.

**Pour toutes informations:** contacter le PACT de l'Isère au 04 76 59 04 32 ou [locaplus@pact38.org](mailto:locaplus@pact38.org)

## Journées Européennes du Patrimoine



### 20 ET 21 SEPTEMBRE 2014

Créée en 1984 par le ministère de la Culture, la Journée portes ouvertes dans les monuments historiques, connaît un succès immédiat. Les années suivantes, de nombreux pays européens suivent l'exemple de la France. En 1991, le Conseil de l'Europe officialise les Journées européennes du patrimoine auxquelles l'Union européenne s'associe.

En France, cette manifestation connaît un tel engouement

qu'elle se déroule à partir de 1992 sur deux jours et prend le nom de Journées du patrimoine. L'appellation Journées européennes du patrimoine devient officielle en 2000.

En 2010, la commune de Vaulnaveys-le-Haut participe à ces journées, en ouvrant la chapelle de Belmont le dimanche après-midi, en proposant la visite guidée du site de l'ancienne Chartreuse de Prémol et du parc des Alberges tandis que l'église du Bourg (ouverte tous les jours), grâce à des panneaux explicatifs dévoile son histoire aux visiteurs. Cette année encore elle a reçu de nombreuses personnes tout au long du week-end.

Un groupe, d'une vingtaine de personnes de la région grenobloise, ayant demandé une visite guidée de notre commune et de son patrimoine s'est retrouvé à 14h30 devant l'office de tourisme d'Uriage.

Après une présentation historique de la station thermale, le groupe

s'est rendu au golf des Alberges pour découvrir son histoire et les constructions de l'ancien maire de Grenoble Stéphane Jay, puis a continué jusqu'à la chapelle de Belmont. Marie-Pierre Davallet-Pin, de l'association patrimoniale, assurait la permanence et répondait aux questions sur cette humble chapelle. La visite s'est terminée par l'église du village et son maître autel classé « monument historique ».

Trois heures de découvertes sous un ciel cette année, très clément.

### Info de dernière minute

Deux subventions viennent de nous être accordées pour la restauration de notre patrimoine religieux :

- la DRAC, Direction Régionales des Affaires Culturelles vient de nous octroyer une subvention de 908€ pour la restauration des objets culturels classés. Nous attendons une subvention du Conseil Général pour ces mêmes objets.
- La fondation du Patrimoine nous a accordé récemment une subvention de 5 000€ pour la restauration de l'église. Celle-ci est issue pour 2 500€ de fonds propres de la Fondation du Patrimoine et pour 2 500€ de fonds subventionnés par la région Rhône-Alpes.

### ASSOCIATION

## Patrimoines des Vaulnaveys



Notre association a pour but de valoriser et de sauvegarder le patrimoine historique, culturel et artistique des communes de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas.

Au cours de nos 2 premières années, nous avons participé à la restauration du bâti de l'église commune à nos 2 villages. Nous

avons aidé les 2 municipalités à la réalisation de ce projet. Pour cela, nous avons organisé une souscription et nous avons signé une convention permettant la défiscalisation partielle des dons. La générosité des donateurs nous a permis de recueillir 25000 €. Nous avons également organisé 3 concerts qui ont connu un succès important. Les travaux sont terminés et le résultat semble satisfaire la quasi-totalité des habitants. L'inauguration des



# Restauration de l'autel Saint-Joseph



A gauche le montant droit avant réparation, à droite la restauration terminée.



Le reliquaire dont les pieds arrière étaient cassés. Détail de l'attaque des insectes xylophages sur l'un des deux angelots. Les angelots après restauration.

Comme annoncé dans le bulletin n°69, la restauration de l'autel Saint-Joseph a commencé dès début juin. Monsieur Lionel Chardonnet spécialiste en la matière avait été retenu pour effectuer ce travail.

Les boiseries côté droit, endommagées dans le passé par des infiltrations d'eau et par le travail de la structure de l'église, méritaient toute notre attention. Après la pose d'un étais sous le fronton, la colonne de droite et son pilastre ont été déposés, le montant des boiseries remis en place et fixé. La restauration s'est poursuivie par un rebouchage sur le haut avec un mastic fibré et par les retouches de peintures indispensables.

Financé par l'association « Patrimoine des Vaulnaveys » et un particulier, la restauration des objets culturels non-classés a débuté dans le courant de l'été. Tout d'abord le reliquaire de la chapelle de Belmont dont les pieds arrière étaient cassés. Ceux-ci ont été refaits et le reliquaire nettoyé.

Puis ce furent les deux angelots (provenant sans doute de la Char-

treuse de Prémol) dont l'un était très endommagé par une attaque d'insectes xylophages. Traitement insecticide, consolidation des parties vermoulues, nettoyage des dorures et des polychromies. En finition, le reliquaire et les angelots ont reçus une application de cire à base de carnauba, de cire d'abeille et de polyéthylène. La combinaison de ces trois éléments apportant une haute protection dans la conservation de la polychromie et de la dorure. Les résultats sont spectaculaires. Actuellement monsieur Chardonnet travaille sur le buste de Saint Jérôme, puis il restera à nettoyer les deux statues des chapelles de la Vierge Marie et de Saint Joseph. Nous continuerons par les objets classés puisque nous venons d'obtenir l'accord de la Conservation Régionale des Monuments Historiques pour effectuer les restaurations nécessaires.

travaux a eu lieu en septembre 2013 en présence de nombreuses personnalités.

Nous avons aussi commencé l'inventaire des objets culturels dont notre église est riche ; la restauration des objets classés ou non est en cours.

Nous envisageons maintenant d'aider l'Association Paroissiale à rajeunir l'intérieur de la nef, après la restauration de la chapelle Saint Joseph.

Compte tenu de l'urgence, notre action s'est pour le moment limitée au patrimoine religieux. A l'avenir, nous envisageons d'élargir notre champ d'action à des projets profanes. Les idées ne manquent pas, par exemple :

- requalification du site de Prémol
- restauration du lavoir du Gorgot à Vaulnaveys-le-Bas
- aménagement du rond-point du golf

- recensement des monuments, bornes, murs, ... remarquables
- rénovation du chemin du facteur à Vaulnaveys-le-Bas...

Nous accueillons volontiers toute personne désirant participer à nos actions en devenant membre ou en faisant un don.

---

Président : Jacques COURTIADÉ  
Tél : 04 76 89 15 91 / 06 77 18 37 96  
Courriel : jmm.courtiade@free.fr

# Petite histoire du monument aux morts

Samedi 1<sup>er</sup> août 1914, 16 heures, le clocher de Vaulnaveys-le-Haut comme tous les clochers de France sonne le tocsin.

C'est la mobilisation générale. Le même jour l'Allemagne déclare la guerre à la Russie puis le 3, à la France. Par le jeu des alliances la guerre devient mondiale. S'ensuivent quatre années d'un conflit sans précédent dans l'histoire, par son échelle, le

nombre de ses morts, l'ampleur des destructions matérielles. Il est aussi d'un genre nouveau puisqu'il marque les débuts de la guerre aérienne, l'emploi des chars et des gaz. Le bilan humain est effrayant, environ 9 millions de morts et 8 millions d'invalides. La France est le pays le plus touché avec 1,4 million de morts et disparus, soit 10 % de la population active masculine. Quarante sept vaulnaviards périssent aux combats.

Dans l'immédiat après-guerre fleurissent en Belgique, en France, en Italie et en Allemagne des monuments aux morts pour rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur.

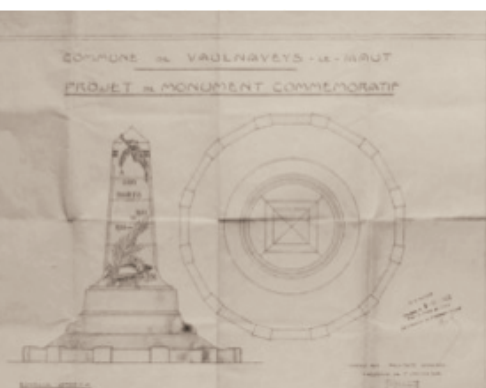
Dès le 15 juin 1919, le conseil municipal de Vaulnaveys-le-Haut décide de « perpétuer le souvenir des enfants de la commune tombés glorieusement pour la France » en gravant sur le marbre leurs noms en lettres d'or. Mes-

sieurs Alphonse Brun et Léon Bertrand sont chargés de la réalisation de cette plaque commémorative qui sera fixée dans la salle du conseil municipal.

Le 15 août 1919, le conseil municipal décide l'érection d'un monument pour la « glorification de la vertu des enfants de Vaulnaveys-le-Haut et de Vaulnaveys-le-Bas tombés au champ d'honneur ». Ce monument doit être élevé au cimetière commun aux deux Vaulnaveys. Un « comité du monument aux morts » est créé, messieurs Jules Thibaud et Léon Bertrand sont désignés pour représenter le conseil municipal. Dix autres membres sont choisis parmi la population. Ce comité se compose de Léon Bertrand (président), madame Argentier, messieurs Bernard Brun, Perrin, Organde, François Odru, Jules Thibaud, François Chapand, Régis Vigne, Joseph Tavel, Eugène Petiot, Jules Bruant fils. Une souscription est immédiatement ouverte pour financer le projet. La commune inscrit de suite à son budget une somme de 3 000 francs.



La place de Vaulnaveys-le-Haut avant la guerre de 1914-1918. A droite la fontaine publique et derrière le local où est rangée la pompe à incendie.



Plan dressé par L. Fléchère, architecte, 9 rue Montorge à Grenoble



Maquette du monument présentée au public



le monument terminé



la place entièrement aménagée



# de la Grande Guerre

Vaulnaveys-le-Bas doit participer au tiers de la dépense.

Le 28 mars 1920, le conseil municipal réuni en session extraordinaire sous la présidence d'Eugène Riband, maire de la commune, décide à l'unanimité de placer le monument aux morts non plus au cimetière mais sur la place publique, suivant l'avis du comité et d'un grand nombre de souscripteurs. Il porte sa subvention à 6 000 francs.

Ce nouvel emplacement alimente un débat : faut-il placer le monument derrière la fontaine publique ou faut-il déplacer cette fontaine pour mieux aménager l'espace ? Le 20 février 1921, après « mûr examen », l'assemblée fait le choix de cette deuxième proposition. La fontaine sera déplacée sur le champ de foire où elle se trouve encore aujourd'hui. Vaulnaveys-le-Bas de son côté décide d'ériger son propre monument.

Le 15 janvier monsieur L.Fléchère, architecte grenoblois, remet un devis de 19 800 francs pour un monument en pierre de Ruoms.

Le préfet valide cette proposition le 2 mai 1922.

Les travaux sont sur le point de commencer lorsque le conseil envisage de déplacer le local de la pompe à incendie se trouvant sur la place publique, accolé au clocher. Un membre du conseil fait alors observer que dans ces conditions il serait préférable de laisser la fontaine sur la place publique. Les 9 membres présents à cette session du 26 mars 1922 passent au vote : huit sont pour le déplacement de la fontaine. La construction peut à présent commencer.

Le monument est inauguré le 27 août 1922 à 10h30 devant une foule nombreuse et émue. A l'issue de la cérémonie un apéritif est servi, suivi d'un banquet offert aux personnalités présentes.

**Le coût total s'élève à 21 791, 40 francs, avec la finition de la place et divers frais annexes, financé par :**

- une subvention de la commune de 6 000 francs,
- une subvention de l'état de 660 francs, accordée par arrêté ministériel du 25 avril 1923,
- la souscription publique et la tombola organisée par le comité,
- différentes quêtes faites dans les hôtels d'Uriage, aux mariages, obsèques, bals, banquets etc...

Le 11 février 1988, l'aménagement de la place publique est confié à la Direction Départementale de l'Équipement. Pour faciliter l'extension du parking et la création d'espaces verts, il est décidé de déplacer le monument aux morts. Le 29 septembre le Conseil Municipal approuve le projet pour un coût total de 280 000 francs HT, hors travaux d'assainissement réalisés en régie par la commune. L'inauguration des travaux a lieu en 1989 le jour de la commémoration du 8 mai 1945.



*Les différentes phases du déplacement du monument aux morts en 1988.*

## **Bonsaï** LE BONSAÏ CLUB DE BELLEDONNE

Le Bonsaï Club De Belledonne continue son développement puisqu'il compte pour son troisième exercice une vingtaine de membres. Les différentes manifestations sur Vaulnaveys et sur Uriage ont permis de décider quelques bonsaïkas locaux à nous rejoindre, des amateurs qui travaillaient seuls dans leurs jardins



bien souvent. Voilà qui est très encourageant.

Un de nos arbres concourait en mai dernier parmi soixante-dix arbres d'amateurs au congrès national de la Fédération Française de Bonsaï de Nantes, pour une sélection européenne. Même si notre chemin s'arrêta à Nantes, cela est bien la preuve qu'avec de la persévérance nous pouvons arriver à de très beaux résultats.

La commune de Vaulnaveys met à disposition la salle de Belmont où les membres peuvent se réunir suivant un calendrier défini à l'avance. Les réunions au rythme de deux à trois par mois, se tiennent le vendredi soir de 20 à 22 heures pour des séances d'apprentissage théorique et le samedi après-midi de 14 à 18 heures pour les ateliers pratiques.

Cette année, nous organisons des stages sur deux jours (samedi et dimanche) avec des formateurs extérieurs. Cela nous permettra d'échanger plus sur nos expériences mais aussi pour les débutants, de se lancer plus rapidement et avec plus d'assurance sur le travail des arbres. Le premier se déroulera début décembre.

En plus des séances organisées à la salle de Belmont, des sorties à thèmes, sorties montagne, visites de jardins de renom et visites chez des professionnels sont organisées.

Retrouvez nous sur le blog du club [www.bcdb.fr/bonsai/](http://www.bcdb.fr/bonsai/)

Notre ambition est de vous faire découvrir et de vous aider à progresser pas à pas dans cet art qu'est la pratique du Bonsaï, en tenant compte du niveau de connaissances de chacun.

## **Bien vivre à Vaulnaveys**

### **Naissance de L'association Bien Vivre à VAULNAVEYS !**

L'association est une émanation du groupe constitué dans le cadre des élections municipales de mars 2014, « Bien Vivre à Vaulnaveys, une énergie renouvelée ».

L'objectif de l'association est multiple et vise notamment à enrichir la vie politique et citoyenne de la commune, être à l'écoute de la population, mais également force de propositions et d'innovations, en complément des associations existantes.

BVV n'a pas vocation à être une association d'opposition, et soutiendra les projets de l'équipe municipale qui seront initiés dans l'intérêt des habitants de la commune.

Quatre groupes de travail existent déjà : 1. Création d'un réseau d'échange, de savoir et de services, 2. Suivi des projets de la municipalité, 3. Projet de création de jardins partagés, 4. Réflexion sur l'avenir du centre bourg et de la Place Eugène RIBAND.

Nous avons tenu le 4 novembre 2014, à la salle Jean Platel, la première Assemblée Plénière de l'association, au cours de laquelle nous avons travaillé et échangé autour des groupes de travail. A ce jour, nous sommes déjà plus de 50, REJOIGNEZ-NOUS !

Pour plus d'informations : [www.bienvivreavaulnaveys.fr](http://www.bienvivreavaulnaveys.fr) et [contact@bienvivreavaulnaveys.fr](mailto:contact@bienvivreavaulnaveys.fr).

## **L'ADMR recrute**

### **L'ADMR de Saint-Martin d'Uriage recrute des aides à domicile.**

L'ADMR s'occupe auprès des personnes âgées de l'aide à la toilette, aux repas et au ménage.

Les personnes intéressées devront posséder un véhicule et sont susceptibles d'intervenir sur les communes Saint-Martin d'Uriage, Venon, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas. Un bon contact avec les personnes âgées est indispensable. Envoyer une demande de candidature accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation à l'adresse suivante :

**ADMR**  
Saint-Martin d'Uriage Mairie  
38410 Saint-Martin d'Uriage  
Téléphone : 0628043103

# Jazzecco

JAZZECCO, UN BIG BAND PRES DE CHEZ VOUS

Les baguettes d'Alain Bonnet, notre batteur-chef, soutiennent grâce à une pulse infaillible une très bonne rythmique complétée par un piano, deux guitares, et une basse. Ensemble, ils permettent aux pupitres de cuivres d'évoluer sur des compositions et des arrangements de jazz et de musiques latines.

Si vous êtes trompettiste, tromboniste, saxophoniste ou clarinetiste et que vous désirez pratiquer et progresser au sein d'un big-band, venez nous retrouver le mardi soir (20h30-23h), salle de l'« écho d'Uriage » à la Richardière. L'accueil y est assurément convivial, souvent festif et toujours chaleureux. Niveau requis : moyen-avancé à excellent.



**Contact :**

Myriam Aubergé : 06 84 97 06 16  
m.auberge@wanadoo.fr

## Une exposition remarquable et remarquée à Belmont

La petite salle de l'ancienne école de Belmont, face à la chapelle, a accueilli pendant une semaine, du 18 au 26 octobre une magnifique exposition qui a permis à ses visiteurs d'admirer une cinquantaine de toiles et de partager avec Andrée REMOND la sensibilité, les émotions et les coups de cœur de cette artiste passionnée.



*Andrée REMOND entourée de ses proches, de ses amis et des élus lors du vernissage de l'exposition.*

## Judo Club Belledonne



Et c'est reparti pour la 4<sup>e</sup> année du Judo Club Belledonne ([www.jcbelledonne.sitew.com](http://www.jcbelledonne.sitew.com)). Au programme cette année, 2 cours pour les pratiquants confirmés, à partir de minimes (20h30-22h) le lundi à Vaulnaveys-le-Haut et le vendredi à Saint-Martin d'Uriage Nos chères têtes blondes sont accueillies quant à elles à Saint-Martin d'Uriage au gymnase Pierre Allain.

Éveil judo, le mardi de 17h à 18h (accueil possible dès 16h45).

Mini poussins, le vendredi de 17h à 18h (accueil possible dès 16h45).

Poussins-benjamins, le lundi de 17h à 18h30 (accueil possible dès 16h45) et le vendredi de 18h à 19h30.

Un bureau dynamique et une participation collégiale et active des parents nous permettent également de proposer un tournoi annuel au printemps (160 participants en 2014) et des temps festifs tout au long de la saison (barbecue de rentrée en septembre, stages). Notre professeur Vincent SPARPANO intervient également à l'Ecole Jules Bruant de Vaulnaveys-le-Haut depuis la rentrée dans le cadre du temps périscolaire du jeudi pour faire découvrir les valeurs du judo au plus grand nombre.



## Les Gourlus en Turquie

**Vingt-huit adhérents du Club des Gourlus étaient en voyage en Turquie (le grand voyage de l'année).**

Un séjour extraordinaire, l'ambiance, la convivialité, l'état d'esprit furent remarquables. Nous avons atterri à Bodrum, le petit Saint-Tropez de la Turquie, au bord de la mer Egée, avant de partir à la découverte de ce merveilleux pays. Nous avons visité le château de Saint Pierre, Pamukalé avec son site Hieropolis, la superbe vue de la montagne, si blanche que l'on croirait un espace de neige avec de petites piscines naturelles, Ephèse, la ville antique, superbe, Millet avec son théâtre et ses thermes, Didyme, le temple colossal d'Apollon, des images, des souvenirs que nous ne sommes pas prêts d'oublier. Le Club des Gourlus prépare d'ores et déjà le voyage de l'année pro-

chaine les Cinq Terres en Italie avec une virée sur l'île d'Elbe.

La sortie à la journée du jeudi 16 octobre s'est déroulée au « Coin Tranquille » pour un repas gastronomique (cuisses de grenouille) et un après-midi dansant animé par Michel Monaco.

Jeudi 23 octobre 2014 nous avons organisé notre dernier repas à thème de l'année « le murçon », à la salle polyvalente.

### Évènements à venir

Le mardi 9 décembre 2014, notre repas de fin d'année, avec la remise de cadeau pour ceux qui ont eu 80 et 90 ans sans oublier les doyens, et sera animé par l'orchestre Duo Évasion.

Pour le programme 2015 : tirage des rois, samedi 3 janvier - Assemblée Générale, le mardi 13 janvier - jeudi 12 février, repas à thème - dimanche 8 mars, Kermesse -

dimanche 26 avril, notre 5<sup>e</sup> Thé dansant...

Le Club tient sa permanence le mardi de 14 h à 17h30 à la salle Platel stade du rugby. Si nous avez du temps libre venez rejoindre le Club même si vous n'habitez pas sur la commune. L'adhésion est de 18 € pour l'année prochaine.

**Responsable :** Bouvier Roger

Tél. 04.76.44.79.57 ou

06.79.71.80.92

mail : bouvier-roger@orange.fr



# L'ESV se développe à l'intérieur et hors du club !

Une nouvelle saison vient de débiter et déjà, nous savons que nombreux bouleversements vont la marquer. D'abord au niveau de l'école de rugby : sous l'égide de Denis Pelanchon, qui prend le relais de Philippe Bielle (après de nombreuses années d'investissement au sein de l'EDR, il suivra désormais les minimes et cadets), et des éducateurs très investis, nous devons nous adapter à de nombreux changements dans les catégories (on passe des moins de 7, 9, 11... aux moins de 6, 8, 10...) mais surtout dans les règles de jeu... Depuis le mois de juin, l'encadrement s'est penché sur la question et tout est prêt, comme chaque année, pour accueillir et former nos jeunes joueurs afin qu'ils prennent du plaisir dans de bonnes conditions de sécurité et dans un état d'esprit sportif et convivial.

Pour les catégories suivantes, minimes (moins de 14 ans), cadets (moins de 16 ans) et juniors (moins de 18 ans), nous avons décidé cette année de nous associer au club de Vizille. Ainsi, en fonction des besoins de nos deux clubs, nous avons pu inscrire deux équipes en minimes, deux équipes en cadets, quelques joueurs de Briançon venant renforcer le groupe, et une équipe en juniors. Les deux premières catégories s'entraîneront et joueront pour moitié à Vizille et pour moitié à Vaulnaveys ; les juniors à Vaulnaveys, le club de Vizille n'ayant que peu de licenciés dans cette catégorie cette saison.

C'est un rapprochement de raison, qui s'est établi sur des bases claires de mutualisation de moyens et de bénévoles au bénéfice des jeunes. Cela fait déjà un mois que ce rassemblement est lancé et que tout se passe pour

le mieux car nous savons qu'avec la bonne volonté de tous, nos jeunes gagneront à cette entente. L'objectif, au-delà de la formation, est de faire venir ou revenir les jeunes à la pratique du rugby et d'augmenter les effectifs afin de pérenniser la présence de deux équipes dans chaque catégorie.

Enfin, nous sommes ravis d'accueillir un emploi d'avenir. Nous devenons désormais employeur d'un jeune n'ayant pas de formation diplômante et lui permettons de travailler pour une durée de 1 à 3 ans et de se former. Nous avons eu le plaisir de recueillir la candidature d'un jeune joueur du club et de pouvoir finaliser ce recrutement au bénéfice de tous : ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, il anime, pour le club, les Nouvelles Activités Périscolaires dans les groupes scolaires de Vaulnaveys-le-Haut, de Brié et Angonnes, et peut-être, prochainement, à Vaulnaveys-le-Bas. Il participe également à l'animation des jeunes dans le cadre du Centre de Loisirs. Au sein du club, il participe à l'ensemble des entraînements des équipes du club, les coordonne, gère l'équipement sportif de tous, et coordonne les tâches administratives indispensables au bon fonctionnement du club et à son développement : maintien de la labellisation de l'école de rugby, finalisation et mise en œuvre du plan de formation des joueurs, du projet de jeu, développement des partenariats, soutien pour l'organisation des manifestations du club. Bref, autant vous dire qu'il est bien occupé et qu'il facilite déjà grandement la tâche des bénévoles !

*Damien Archier,  
éducateur à l'ESV, au centre de  
loisirs et aux écoles*



Pour autant, nous avons toujours besoin de bénévoles, de soutiens et de nombreux supporters pour encourager nos jeunes et moins jeunes tous les week-ends autour des terrains !!! Nous sommes à un moment crucial du développement du club qui nécessite une évolution inéluctable des structures et, pour se faire, nous devons renforcer les équipes dirigeantes, éducatives et bénévoles. Nous comptons sur votre mobilisation....

**Allez Violets !!!!**



## Association Foncière Pastorale

Vendredi 26 septembre s'est tenue à la salle polyvalente une rencontre-débat organisée par l'Association Foncière Pastorale : "l'AFP des coteaux du crêt". Etaient invités les propriétaires de parcelles situées sur les secteurs de la commune constatés en forte déprise agricole (près de 40ha).



Après l'accueil du public par le Maire J. Y. Porta, Alain Giordano, président de l'AFP et les élus ont rappelé les motivations de la création de l'association en 2007 puis ont fait un état des lieux à ce jour :

Le morcellement parcellaire des coteaux (près de 200 propriétaires), la pente et les legs successifs font que de nombreuses zones de pâture sont abandonnées, les boisements non maîtrisés et les friches en progression (chardons, aubépines, ronces, érables, robiniers, etc...) contribuant ainsi fortement à la fermeture des paysages.

Aujourd'hui près de 5 hectares ont été défrichés, aménagés, clos et mis à disposition de 2 exploitations agricoles pour l'accueil d'ovins et la création d'une truffière. L'association regroupe 20 propriétaires intéressés par la valorisation et une meilleure utilisation de leur patrimoine. Les travaux ont été réalisés grâce aux co-financements de l'Europe, la Région, le Département et la Commune ainsi qu'un autofinancement des agriculteurs exploitants.

M. Odru, vice-président de l'ADABEL, structure qui a contribué à la création de l'AFP, a ensuite insisté sur **les différents enjeux de la réouverture de ces espaces :**

### ■ Un enjeu économique et social.

Nombreux sont les candidats sortant de formations agricoles ou en reconversion professionnelle qui recherchent désespérément du foncier pour s'installer et réaliser leur projet (élevage, transformation à la ferme, vente directe, etc...). Une vingtaine de nouveaux exploitants se sont ainsi installés en Isère en 2013 dont 3 sur Belledonne. L'agglomération et le Grésivaudan, sont un marché potentiel de près de 500 000 consommateurs pour les agriculteurs du territoire.



### ■ Un enjeu touristique.

L'accueil d'un public principalement de proximité qui a plaisir à venir se ressourcer sur nos chemins et sentiers à la découverte de nos paysages et de notre patrimoine naturel. Mais combien de temps viendront-ils encore si

on ne leur propose que broussailles, orties et autres adventices que nos colonies de chevaux auront refusées ?

### ■ Un enjeu environnemental.

Prenons soin de nos zones humides mais également des secteurs de pelouses sèches répertoriées sur nos coteaux par le Conservatoire des Espaces Naturels. Nombreuses orchidées sauvages y sont présentes: une aubaine pour la pollinisation. Ces espaces contribuent favorablement pour la faune et la flore à la biodiversité de notre territoire.

L'ADABEL participe actuellement aux côtés de l'Espace Belledonne et du Conseil Général à l'élaboration du futur Projet AgroEnvironnemental et Climatique (PAEC) pour définir les mesures auxquelles pourront souscrire les agriculteurs pour les 5 ans à venir dont notamment le financement de travaux de maintien et préservation des espaces herbagers.

Hervé Weisbrod, Conseiller en aménagement foncier à la Chambre d'agriculture a ensuite animé la réunion et expliqué à l'assemblée l'intérêt d'adhérer à l'AFP pour les propriétaires, pour l'agriculture et pour les collectivités:

Les propriétaires restent maîtres de leur foncier et leurs parcelles (même petites) trouvent locataires. Si l'une d'elle devient constructible, elle sort automa-



## Fédération nationale des Communes forestières



tiquement de l'association. Ils y a exonération de la taxe foncière sur le non bâti.

Les agriculteurs bénéficient d'un nouveau tènement restructuré, d'une plus grande pérennité de leur assise foncière et n'ont qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble des parcelles louées.

Les collectivités sont assurées du maintien de l'attractivité paysagère de leur territoire, d'une

limitation des risques environnementaux liés à une sous exploitation et elles contribuent au maintien ou à la création d'une exploitation agricole.

La parole a ensuite été donnée à la salle pour un échange intéressant mais force est de constater par la faible affluence que beaucoup de travail reste à réaliser pour convaincre du bienfait de l'action. Ce n'est que grâce à une prise de conscience des propriétaires fonciers et l'octroi de financements que l'association parviendra à progresser encore pour le bien-être de tous.

La Fédération nationale des Communes forestières a été reçue par le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et a obtenu le retrait du projet d'augmentation de la contribution financière des communes à la gestion des forêts des collectivités, dans le respect du Contrat d'Objectifs et de Performance signé entre l'Etat, l'ONF et la Fédération nationale des Communes forestières pour 2012-2016.

Il n'y aura donc pas de majoration demandée aux Communes forestières dans le projet de loi de finances pour 2015.

En revanche, le ministre a proposé de mettre un terme au Contrat avec un an d'avance, c'est-à-dire dès 2015, ce que la Fédération nationale des Communes forestières a accepté.

Une ouverture des négociations est dès aujourd'hui engagée pour examiner les conditions de mise en œuvre du régime forestier par l'ONF.

### Comment lutter facilement, naturellement et gratuitement contre la friche, les ronces et les broussailles

Si vous avez des terrains mécanisables ou non que vous n'arrivez pas à entretenir, prenez contact avec **Henri Pellegrinelli**, référent agriculture, au 04.76.89.15.47 qui vous mettra en relation avec un éleveur de moutons et de chèvres qui est à la recherche de pâturages pour le printemps et l'automne.



#### Pour plus de renseignements sur l'AFP des coteaux du Crêt, vous pouvez contacter :

Hervé Weisbrod, Chambre d'Agriculture de l'Isère  
herve.weisbrod@isere.chambagri.fr ou  
Alain Giordano (alain2giordano@gmail.com)  
Président de l'AFP ou Josée Argoud-Puy trésorière.

\*ADABEL : Association pour le Développement de l'Agriculture de Belledonne.

CAI : Chambre de l'Agriculture de l'Isère

Espace Belledonne : Association de promotion et développement des communes de Belledonne et structure porteuse du projet de Parc Naturel Régional.

## Interages 38 maintien à domicile

L'antenne locale d'Uriage, St-Martin d'Uriage, Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas, rappelle qu'INTERAGES 38, association de loi 1901 à but non lucratif, adhère aux valeurs sur lesquelles se fonde la Charte des Droits et Libertés de la Personne Agée :

- Liberté de choix
- Respect
- Dignité
- Maintien de vie sociale.

Elle a pour mission de prévenir l'hospitalisation de la personne âgée, et lorsque celle-ci n'a pu être évitée, l'association facilite le retour à domicile en garantissant la qualité de la vie au quotidien.

Quitter son environnement familial et son mode de vie n'est pas toujours nécessaire : INTERAGES 38, propose des solutions alternatives pour permettre à la personne âgée de rester chez elle.

Sortie d'hôpital, continuité de la prise en charge ; aides à domicile ; auxiliaires de vie sociale, garde malades de jour et de nuit, toutes ces aides sont proposées avec le principe essentiel d'associer la personne aidée aux actions mises en œuvre par les professionnels et de lui garantir un rôle d'acteur au quotidien.

## INTERAGES 38

L'interlocutrice Coordinatrice référente : M<sup>me</sup> Marie-José CECI

Tél : 06 75 99 68 98 (de 17h à 20h)

Agence de Grenoble : 04 76 85 39 14

Agence de Meylan : 04 76 90 58 12



## Voyage à Port Barcarès en juin 2014



Le CCAS de Vaulnaveys-le-Haut a adhéré à l'Association Nationale des Chèques Vacances pour proposer des séjours aux seniors. Deux personnes ont pu participer à ce voyage organisé cette année par le CCAS de Brié-Angonnes à Port Barcarès.

M<sup>me</sup> Chambard et M<sup>me</sup> Malhens sont revenues enchantées de leur séjour, entre soirées très animées et excursions diverses dans une ambiance estivale.

**Le prochain voyage aura lieu du 13 au 20 juin 2015, à Beaulieu en Dordogne.**

Le prix du séjour est d'environ 204€ par personne en pension complète pour les personnes non imposables, excursions, animations comprises, et de 389€ pour les personnes imposables. Le prix du transport vous sera communiqué ultérieurement en fonction du nombre d'inscrits.

Le CCAS de Vaulnaveys-le-Haut, a décidé d'apporter une aide financière pour le transport aux personnes non imposables d'un montant de 150€/personne pour un total de 10 personnes.

Si vous êtes intéressés par cette semaine de vacances merci de vous inscrire à la mairie auprès de **Jeanine Mury**, de la commission action sociale, au 04 76 89 18 05 à partir de janvier 2015.



# ...pratiques



## **Encombrants 2014**

La collecte aura lieu le 13 novembre 2014 à Vaulnaveys-le-Haut.

Attention : les collectes se font désormais en porte à porte de 8h30 à 11h30 sur inscription préalable auprès de la Métro au 04 76 68 84 60 ou 0800 500 027. Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux hors d'usage ou en état.



## **Don du sang**

Les prochains dons auront lieu comme d'habitude à la salle polyvalente de 9h00 à 11h30 et de 17h00 à 19h45 le 8 décembre 2014.



## **Architecte Conseil**

Monsieur Philippe Maurin reçoit gratuitement les candidats à la construction 2 lundis par mois.

Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



## **Médiateur conciliateur de justice**

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1er et 3ème mardis de chaque mois entre 14h00 et 17h00.

Prise de rendez-vous au :  
04 76 89 99 00



## **Déchets**

Depuis le 2 janvier 2014 la gestion des déchets est assurée par la Métro, pour toute question un numéro vert est à votre disposition : 0 800 500 027 ou un formulaire via leur site internet : lametro.fr



## **Consultances énergétiques**

La communauté de communes vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement. Ces consultations ont lieu à la mairie de Jarrie sur rendez-vous :  
04 76 68 84 60 ou 0800 0500 027



## **Inscriptions sur les listes électorales**

Nouvel(le) habitant(e), jeunes de 18 ans ou non inscrit(e) pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous à l'accueil en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune (facture d'électricité ou autre).



## **Assainissement**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014 la compétence assainissement collectif et non collectif a été transférée à la Métro. Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de la régie d'assainissement de la Métro au numéro : 04 76 59 58 17



## **Recensement militaire**

Les jeunes gens, filles et garçons nés en 1998 doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



## **Dasri et Medibus**

Les prochaines collectes auront lieu le 03 décembre 2014 :

de 9h00 à 10h30 à Brié et Angonnes place du Mail

de 14h00 à 16h00 à Vizille rue de la Terrasse



## **Site internet**

Pour être plus et mieux informés rendez-vous sur le site [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr) et surtout abonnez-vous à la newsletter.

## **Maison médicale de garde de vizille**

Tel : 04 76 08 47 09

De 20h à 23h tous les jours

+ de 14h à 18h le samedi

+ de 9h à 12 h le dimanche



## **Police Municipale**

La police municipale vous reçoit en toute confidentialité à présent dans un local dédié.

Pour contacter le policier municipal,

monsieur Philippe Dehez :

Tél. 04 76 89 18 05

Mail : [police.municipale@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:police.municipale@vaulnaveys-le-haut.fr)





La ferme Pommart (GAEC d'Allicoud) à Villeneuve d'Uriage  
a brûlé le 6 septembre 2014

## Appel à solidarité

Créée il y a une trentaine d'années par Yvette et Alain Pommart, son activité s'était diversifiée autour de la culture et la transformation du blé en farine, en pains et en pâtes, complétées par l'accueil à la ferme, l'élevage d'animaux et la mise en place de nombreuses activités manuelles et culturelles.

L'incendie a détruit les bâtiments d'exploitation et une grande partie de l'habitation, affectant directement cinq emplois et trois familles.

Un collectif de soutien « les amis d'Allicoud » s'est mis en place pour les aider à la reconstruction de l'habitat, des bâtiments d'exploitation et au redémarrage de l'activité agricole. Son site Internet donne des indications sur les modalités pour effectuer des dons ou proposer son aide à cette reconstruction et permet au travers d'une lettre d'information de se tenir informé des avancées du redémarrage de l'activité et de la vie sur le lieu. Vous avez envie de contribuer : [www.allicoud.fr](http://www.allicoud.fr)

## Cyclo-tourisme

3 nouvelles boucles cyclo-touristiques viennent d'être balisées par le Conseil Général en partenariat avec le Comité départemental de cyclo-tourisme, dont 2 concernent notre territoire : la montée de Chamrousse, les balcons de Belledonne.

Vous trouverez toutes les informations sur le site : [www.isere.fr](http://www.isere.fr)

## L'ADIL 38 communique

Quel que soit votre problème : acquisition, construction, location, conditions d'accès au logement, logements sociaux, copropriété, travaux de rénovation ou d'amélioration, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.

Les conseils de l'ADIL sont totalement gratuits.

Contact : adil 38 2 Brd maréchal joffre 38000 Grenoble

Tel : 04.76.53.37.30 et sur le site [www.adil38.org](http://www.adil38.org)

# agenda

## Novembre

**Samedi 8** : Repas Dansant (ESV)

**Jeudi 13** : Collecte des encombrants

**Vendredi 14** : Réunion Publique Marché - salle polyvalente, 20h

**Samedi 15** : expo véhicules garage Cotte Barrot

**Jeudi 20** : conférence de Thierry Ménissier

**Samedi 22** : Bourse aux Skis (APE)

**jeudi 27** : Remise des prix Maisons Fleuries (salle Platel)

**Samedi 29** : Soirée Dansante (Radio Passion)

**Dimanche 30** : foire au miel - Vaulnaveys-le-Bas

## Décembre

**Mercredi 3** : Collecte des Dasri

**Dimanche 7** : Repas des anciens (CCAS)

**Lundi 8** : Don du sang (ADSB)

**Vendredi 12** : Marché de Noël

**Samedi 20** : Arbre de Noël (Pompiers)

**Mercredi 31** : Réveillon (ESV)

## Janvier

**Samedi 17** : Saint Barbe (les Pompiers)

**Vendredi 23** : Conférence (Comité des fêtes)

**Samedi 31** : Loto (APE)

## Février

**Vendredi 20** : Concours de cartes (ESV)

## Mars

**Samedi 7** : Belote (Don du Sang ADSB)

**Samedi 14** : Théâtre (comité des fêtes)

**Samedi 21** : Loto (ESV)

**Vendredi 27** : Conférence (Comité des fêtes)

**Samedi 28** : Carnaval (APE)

## Avril

**Lundi 20** : Don du Sang (ADSB)

n°70

Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut - novembre 2014



**Directeur de publication** : Jean-Yves PORTA

**Comité de rédaction** : Yves ARGOUUD-PUY, Isabelle COURANT, Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Marc ODRU, Charles PAILLET, Henri PELLEGRINELLI, Jean RAVET

**N° ISSN** : 1272-9515

**Maquette et mise en page** : © polartgraphic.fr

**Photos** : Jean Ravet / Charles Paillet / Michel Doris / Bernadette Fège / Henri Pellegrinelli / Fotolia.com (O. Mark, A. Borkowski, E. Ergin) / ESV

**Impression** : Imprimerie du Pont de Claix - 100% papier recyclé (cyclus print)

